

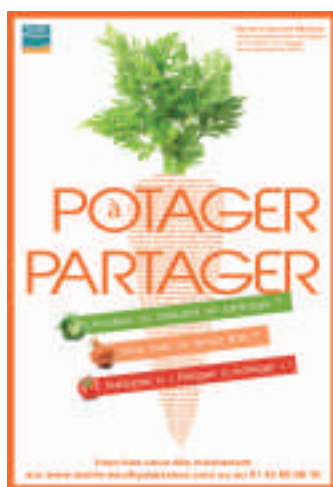
NEUILLY PLAISANCE

ÉCHOS



La Naissance
de la Belle
de Neuilly-Plaisance

- LA FÊTE DE LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS
- DOSSIER DU MOIS : LA SÉCURITÉ
- DÉMOCRATIE LOCALE : L'APÉRO DU MAIRE



- **ÉDITO / LE MOT DU MAIRE** 3
- **DOSSIER DU MOIS : SPÉCIAL SÉCURITÉ** 4 à 8
- **LA VIE NOCÉENNE** 8 à 18
- **SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE** 19 à 26
- **BLOC-NOTES** 27
- **LES TRIBUNES POLITIQUES** 28
- **À NOTER / LE LIVRE DU MOIS** 29
- **NOS COMMERÇANTS** 30 à 31
- **LES JEUX DU MOIS** 32
- **LE COURRIER DES NOCÉENS** 33
- **CINÉ "LA FAUVETTE" : LE PROGRAMME** 34 à 35

Le programme Cinéma





"La Fauvette" Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Échos
 Le Mensuel des Nocéens
 Hôtel de Ville
 6, rue du Général de Gaulle
 93360 Neuilly-Plaisance
 01 43 00 96 16
 Directeur de la publication :
 Christian Demuyneck

Collaboration :
 J.P. Favier, M.L. Lavenir,
 C. Girona, C. Blondin,
 F. Rola, M. Barthel.
 Crédits photographiques :
 Mairie de
 Neuilly-Plaisance,
 Fotolia.
 Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
 IMPRESSION :
 La Station Graphique
 Z.I. les Richardets 14/16,
 rue du Ballon
 93165 Noisy-le-Grand Cedex
 Tél : 01 48 15 58 10
 Imprimé sur papier recyclé.

Les Grands Rendez-Vous

- **Jeudi 2 octobre**
8h-13h : Opération "Point rouge" chez les commerçants du marché et Vente de bijoux au bénéfice de l'association "Horizon Cancer" - Marché du Centre
- **Vendredi 3 octobre**
8h-13h : Opération "Point rouge" chez les commerçants du marché et Vente de bijoux au bénéfice de l'association "Horizon Cancer" - Marché du Plateau d'Avron
- **Samedi 4 octobre**
10h-11h30 : Atelier d'écriture - Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant"
16h-19h : "De l'écriture à la lecture" : lectures publiques de textes "Polar" par le CMASC - Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant"
20h-1h du matin : Dancefloor des 14/18 ans - Salle des Fêtes
- **Dimanche 5 octobre**
8h-13h : Opération "Point rouge" chez les commerçants du marché et Vente de bijoux au bénéfice de l'association "Horizon Cancer" - Marché du Centre
11h-12h30 : Apéro du Maire - 52 avenue Foch
8h30-18h30 : Brocante - Centre ville et Plateau d'Avron
- **Jeudi 9 octobre**
14h-17h30 : Thé dansant - Salle des Fêtes
- **Vendredi 10 octobre**
19h : Vernissage de l'exposition Manga "Super Héros & Co" - Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant"
- **Samedi 11 au mercredi 15 octobre**
10h-18h* : Exposition Manga "Super Héros & Co" - Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant"
**Horaires à consulter page 25*
- **Dimanche 12 octobre**
14h-20h : Loto de l'Entente Cycliste - Salle des Fêtes
- **Samedi 18 octobre**
10h-11h30 : Atelier d'écriture - Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant"
- **Dimanche 19 octobre**
8h30-13h : Stand de la Bière nocéenne - Marché du Centre-ville
- **Dimanche 2 novembre**
8h-13h : Opération "Point rouge" chez les commerçants du marché " - Marché du Centre
- **Lundi 3 novembre**
19h : Soirée des commerçants - Salle des Fêtes





“Neuilly-Plaisance, c’est aussi cela la Seine-Saint-Denis !”

“ **L**a **Fête de la Rentrée des Associations**, qui a eu lieu le samedi 6 septembre, constitue une manifestation dont le caractère particulier est d’avoir conjugué, cette année encore, ces deux notions que sont l’utilité et la convivialité.

Elle fut l’occasion pour les Nocéens de venir rencontrer, dans le cadre privilégié du Parc des coteaux d’Avron les Associations culturelles et sportives de la ville ainsi que les services municipaux, en vue de s’inscrire à des activités riches et variées pour la saison 2014-2015, tout en participant à ces moments de partage que constituent des jeux, un spectacle de danse, un concert ou un bœuf à la broche...

Par ailleurs, chacun d’entre nous a pu maintes fois le constater dans les médias, audiovisuels et presse écrite ou dans les conversations privées, la Seine-Saint-Denis est régulièrement décrite comme étant le pire département de France.

Tout y passe, à tel point que le “9.3.” est volontiers représenté comme cristallisant tous les maux de la Société : chômage, insécurité, drogue, santé publique défaillante, immigration incontrôlée, bétonnage du cadre de vie, désespérance sociale...

À **Neuilly-Plaisance** nous nous attachons, depuis longtemps, à “tordre le cou” à ces préjugés et autres principes réducteurs.

Aujourd’hui, notre ville est une commune où l’on vient habiter par choix et non par nécessité et dans laquelle les entreprises et les commerces trouvent de nombreux avantages à s’installer.

Ainsi la formule d’**“Exception Nocéenne”** est-elle passée du slogan au concept et du concept à la marque déposée !

Le dernier exemple en date qui accrédite ces propos est celui de **“la Belle de Neuilly-Plaisance”**, dont la récolte constitua l’un des temps forts de **la Fête de la Rentrée des Associations**.

Cette pomme de terre, créée en partenariat avec la coopérative bretonne Triskalia, plantée par les Nocéens et cultivée à raison de 1850 pieds sur le Parc des coteaux d’Avron a été récoltée et vendue aux habitants à partir du 6 septembre, au prix de 1,50 euro le kilo et depuis commercialisée sous le label “La Belle de Neuilly-Plaisance”.

L’intérêt et l’originalité certains de cette réalisation nocéenne ont conduit cet événement à avoir un écho exceptionnel dans les médias audiovisuels et la presse écrite (pourtant largement sollicités) tels que TF1, France 2, RTL, l’Agence France Presse, le Figaro, 20 minutes, les Échos, le Monde... ainsi que dans la presse spécialisée.

Enfin, le dossier du mois est consacré à la **Sécurité** à Neuilly-Plaisance.

Celle-ci est assurée au quotidien par des agents compétents et disposant de moyens matériels conséquents leur permettant d’accomplir leurs missions au service des Nocéens.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro de “Neuilly-Plaisance Échos”.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

SPÉCIAL SÉCURITÉ

“La Sécurité est la première des libertés” écrivait Alain PEYREFITTE, Garde des Sceaux, lors de la présentation de la loi “Sécurité et Liberté”, en 1980.

Celle-ci concerne tant les Personnes que les Biens.

Elle est aussi la marque des villes cotées au même titre que l’Environnement ou la diversité des services rendus aux administrés.

Dans **notre département de Seine-Saint-Denis**, plus que partout ailleurs en France, l’Insécurité fait souvent

la “une” de l’actualité : vols avec violence, cambriolages, dégradations de véhicules, rodéos urbains... on ne compte plus les faits délictueux quotidiens.

À Neuilly-Plaisance, le problème a été pris à “bras le corps”, depuis maintenant 31 ans.

En effet, **Christian DEMUYNCK** a créé la **Police municipale dès son élection** en qualité de Maire de Neuilly-Plaisance.

LES TROIS POINTS QU’IL FAUT RETENIR

1. DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS AU SERVICE DES NOCÉENS :

À Neuilly-Plaisance, les effectifs de la Police Municipale sont de :

- **8 policiers municipaux** dont un maître-chien ;
- **1 ASVP** et 5 gardiens sécurité (ex- “gardes verts” de la voie Lamarque), sur la voie Lamarque, au Parc des coteaux d’Avron ou sur les Bords de Marne.

Ceux-ci sont placés sous l’autorité du **Maire** et de **Josette PELISSIER**, Maire-Adjoint déléguée à la Sécurité.

Le service peut-être contacté au 01 43 00 73 30 ou au numéro de la Mairie, 24 h sur 24 (01 43 00 96 16).

Le service est parfaitement équipé.

Un véhicule neuf (Duster) vient d’y être affecté. Chaque agent, déjà armé va prochainement être équipé de caméras.



Le **poste de police** est situé au 2 rue des Renouillères et le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, (sauf le vendredi : 17h).

2. DES MISSIONS POUR ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES NOCÉENS AU QUOTIDIEN :

Les **missions de la Police municipale** visent à être au plus près et à l’écoute des Nocéens sur le plan de la tranquillité et de la sécurité qu’il sont en droit d’attendre d’une ville où règnent qualité de vie et bien-être.

Ces missions recouvrent un très large domaine et peuvent se décliner, de manière non exhaustive en :

MISSIONS DE CONSEIL ET DE PRÉVENTION :

- Surveiller la voie publique à Neuilly-Plaisance ;
- Répondre de façon immédiate aux demandes des Nocéens pour toutes questions de sécurité et tranquillité publiques ;

- Être en relation directe avec la Police nationale du Commissariat de Neuilly-sur-Marne ;
- Assurer une présence régulière sur le terrain à travers des patrouilles pédestres et motorisées ;
- Renseigner et porter assistance aux Nocéens
- Renforcer les liens entre les Nocéens (opérations de vigilance citoyenne) ;
- Dispenser des conseils pour protéger les Nocéens notamment contre les vols "fausse qualité".



MISSIONS DE LUTTE CONTRE DES INFRACTIONS CONSTATÉES :

- Lutter contre les cambriolages toute l'année (patrouilles) ;
- Mener les opérations "Tranquillité vacances" en coordination avec la Police nationale : (cet été, 80 opérations de surveillance quotidiennes ont été menées) ;
- Effectuer des surveillances particulières en période de fêtes (nuits du 13 au 14 juillet et du 31 décembre) et de manifestations diverses.

- Sanctionner les infractions routières et en particulier la vitesse excessive (radars) mais aussi le non-respect des sens-interdits, des feux rouges et des stops ;
- Interpeller pour faits délictueux (vols à l'étalage, dégradations volontaires) ;
- Sanctionner les nuisances sonores et autres (bruits excessifs troublant l'ordre public, tapages nocturnes, feux de jardin, divagation de chiens) ;
- Sanctionner le stationnement abusif ou gênant des véhicules, notamment en zone bleue ;
- Constater et sanctionner tout dommage au domaine public ;
- Sanctionner l'occupation non autorisée du domaine public ;
- Veiller au bon respect des arrêtés du Maire (circulation, consommation d'alcool, attroupements de jeunes...)

RAPPEL

Voici quelques conseils pour tenter de se prémunir des cambriolages.

- Ne laissez pas les clés de votre domicile sous le paillason, dans la boîte à lettres ou dans un pot de fleurs. Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Fermez votre porte à clé, même si vous vous absentez peu de temps et même si vous êtes chez vous.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- En cas d'absence durable, avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Numéros de téléphone utiles :
Le 17, le 112.
- Commissariat de Police (Neuilly sur Marne) :
01 56 49 10 10
- Police Municipale : **01 43 00 73 30** ou
01 43 00 96 16 (Mairie de Neuilly Plaisance 24h/24).

3. DES RÉSULTATS À LA HAUTEUR DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS INVESTIS :

La loi interdit la diffusion de chiffres pour ce qui est de la Sécurité où la confidentialité est gage de résultats.

Un **rappel** cependant : **en 2012** et selon la Police nationale, **Neuilly-Plaisance a été désignée comme étant la ville la plus sûre du département de Seine-Saint-Denis.**

Depuis, l'effort a encore été accentué et les résultats sont bons, notamment pour ce qui est des vols avec effraction ou avec violence car la présence de la Police municipale sur le terrain est efficace.

Autre exemple, en février dernier, suite notamment à la présence de **Roms, Christian DEMUYNCK** a fait tourner les effectifs de Police municipale durant de nombreuses nuits. Et lors de l'implantation de ces mêmes Roms sur le territoire de Rosny-sous-Bois mais dont la présence avait un impact sur notre ville, la **Police municipale** s'est montrée **très active** aux côtés des effectifs de Police nationale.



3 QUESTIONS à Josette PELISSIER, Maire-adjoint déléguée à la Sécurité

1. Que pensez-vous du fonctionnement actuel de la Police municipale à Neuilly-Plaisance ?

Je suis Maire-adjoint déléguée à la Sécurité depuis 6 ans mais auparavant, j'étais Conseillère municipale à la "Garde Verte", rattachée à la Police municipale.

J'ai donc pu mesurer l'amélioration constante de ce service.

Nous pouvons bénéficier d'une équipe efficace, réactive et soudée qui s'efforce de répondre à toutes les demandes des Nocéens et d'effectuer ses missions avec efficacité.

Et même si tout est fragile en matière de Sécurité, aujourd'hui, Neuilly-Plaisance reste une ville sûre.

2. Dans quels domaines en particulier ?

Cette amélioration porte sur tous les faits de délinquance générale, constatés et sanctionnés même si nous ne disposons pas de chiffres puisque la Police nationale n'est pas autorisée à nous les communiquer. Il y a cependant un vrai problème avec les sanctions appliquées aux actes de délinquance, qui apparaissent pour le moins insuffisantes.



Josette PELISSIER

Un exemple : quand il y a saisie d'un véhicule de type moto-cross et que la justice demande la restitution immédiate à son propriétaire avec un simple rappel à la loi.

3. La sécurité constitue-t-elle une priorité à Neuilly-Plaisance ?

Incontestablement !

L'un des actes forts du Maire, dès sa première élection, a été de créer une Police municipale.

Il n'a eu de cesse, par la suite, de donner à cette structure tous les moyens humains et matériels pour accomplir ses missions.

Le mot d'ordre est d'être sur le terrain partout, en centre ville et du Plateau d'Avron aux Bords de Marne.

Je rappelle que depuis 5 ans, les policiers travaillent tous les jours et poursuivent leur service dans la nuit alors qu'auparavant ils n'étaient présents que jusqu'à 19h00.

Par ailleurs, des actions conjointes avec la Police nationale sont menées régulièrement.

Tout cela concourt à une amélioration continue de la sécurité des Personnes et des Biens à Neuilly-Plaisance.

INTERVENTION DU SÉNATEUR CHRISTIAN DEMUYNCK SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (8 septembre 2010)

Déjà en septembre 2010, **Christian DEMUYNCK** est intervenu au Sénat, à l'occasion de l'examen du **Projet de Loi "d'Orientation et de Programmation pour la Sécurité Intérieure dit "LOPPSI 2"**, visant à assurer une réponse immédiate aux nouvelles réalités de la délinquance.

Dans cette intervention remarquée, en séance publique, **le Sénateur de la Seine-Saint-Denis**, toujours très en pointe sur les questions relatives à la Sécurité, constate **une recrudescence des atteintes aux personnes** ainsi qu'une **radicalisation des délinquants**.

Il demande donc au gouvernement de donner aux forces de l'Ordre, dont il constate qu'elles "accomplissent leurs tâches avec compétence et mesure", les moyens et les orientations afin de faire reculer la délinquance.

Puis, **Christian DEMUYNCK** souhaite que la France dispose d'un "arsenal juridique adapté, applicable et surtout appliqué".

Afin de lutter contre ces dérives, le **Maire de Neuilly-Plaisance** pro-

pose un certain nombre d'amendements au projet de Loi LOPPSI, portant notamment sur :

- les peines planchers qui doivent s'appliquer aux délinquants en situation de réitération (plusieurs infractions y compris de nature juridique différente) et non pas seulement en cas de récidive;
- Le délai de prescription de 3 ans des délits commis à l'encontre d'une personne vulnérable (personnes âgées, atteintes d'une déficience ou d'une maladie...) doit courir à compter de la connaissance de l'infraction et non de sa commission. D'une manière générale, le délai de 3 ans suffit, mais les personnes vulnérables ne s'aperçoivent pas toujours immédiatement qu'elles ont été escroquées ou abusées.



Aujourd'hui, **cette intervention reste de pleine actualité** car, comme le **Maire** le rappelle à l'occasion de la **pétition lancée contre "Les rodéos urbains"** :

"Le gouvernement traite la délinquance comme il traite le chômage : aucun acte, aucun résultat, une aggravation permanente".

Les phrases :

"Si l'erreur est humaine, se complaire dans la délinquance et le mépris des lois, appelle une sévérité accrue. Les peines avec sursis ne doivent concerner que les premières infractions mineures."

"Il est nécessaire d'obtenir des sanctions rapides tant pour les délinquants que pour les victimes pour crédibiliser la chaîne pénale."

"La lutte contre l'insécurité ne peut être efficace que si elle est puissamment relayée par la justice."

"Il n'y a pas d'opposition entre la Sécurité et la Liberté."

"Seul un équilibre entre ces deux valeurs fondamentales permet de les garantir. Cependant, à bien des égards, celui-ci paraît rompu."

"Contre la délinquance, il faut un arsenal juridique adapté, applicable et surtout appliqué".

Christian DEMUYNCK



70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'AOÛT 1944

Le 30 août dernier, la Municipalité et les associations d'Anciens Combattants (FNACA et UNC) et du Souvenir avec le "Souvenir français" avaient fixé divers rendez-vous dans les quartiers de notre commune où se trouvent plaques et stèles commémoratives ayant trait à la guerre de 1939-1945, et lors des combats dits de la "Maltournée" pour notre Libération en août 1944, rappelant ou non les noms de celles et ceux de nos compatriotes "morts durant les combats où en Déportation".

Cette cérémonie, présidée par **André PELISSIER**, premier Maire-adjoint, représentant **Christian DEMUYNCK**, Maire excusé, en présence d'Élus et de Présidents d'associations, d'Anciens Combattants et du Souvenir, des membres de celles-ci et de leurs porte-drapeaux, ainsi que des Nocéennes et des Nocéens ont rendu au nom du "Devoir de Mémoire", hommage à toutes les victimes, en se recueillant et en déposant coussins et gerbes de fleurs et en chantant d'une même voix "La Marseillaise".



André PELISSIER a prononcé une allocution rappelant cette période de notre Histoire nationale mais également locale, après avoir salué les différents porte-drapeaux placés à l'entrée de la Bibliothèque municipale. Les personnes présentes ont été ensuite invitées à la réception offerte par la Municipalité.

CHRISTIAN DEMUYNCK A RENCONTRÉ PATRICK DEVEDJIAN AU SUJET DU "GRAND PARIS"

Le 4 septembre, **Christian DEMUYNCK** a rencontré **Patrick DEVEDJIAN**, candidat investi par l'UMP pour la présidence de Paris Métropole, Député des Hauts-de-Seine et Président du Conseil Général du 92. Ils ont échangé sur leur vision commune du Grand Paris et de la Mission de préfiguration à venir.

À l'issue de leur entretien, **Christian DEMUYNCK** a déclaré : *"Je compte sur son engagement afin que les élus locaux disposent des compétences et des moyens nécessaires leur permettant d'agir, chaque jour, en faveur des citoyens."*

"La démocratie locale et la responsabilité des Maires ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel de la technocratie et du Grand Paris."

"Je compte sur Patrick DEVEDJIAN pour agir en faveur d'une métropole ambitieuse, pragmatique, proche des élus de terrain et, plus encore, des citoyens."

"Je sais qu'ensemble et avec tous les Maires de notre famille politique, nous agissons pour que cette vision soit au cœur du futur Grand Paris."



*Christian DEMUYNCK,
Maire de Neuilly-Plaisance, aux côtés
de Patrick DEVEDJIAN,
Député des Hauts-de-Seine*

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE LOGEMENT SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER !

Vendredi 12 septembre, le Projet de Ville de Neuilly-Plaisance (SEPV) et l'ADIL de Montreuil ont proposé aux Nocéens une information collective sur le logement, à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant".

Avant d'entrer dans un nouveau logement, il est nécessaire de prendre connaissance des droits et devoirs de chacun en matière de location. Un juriste de l'ADIL de Montreuil était là pour répondre aux questions des Nocéens, venus en nombre, et les renseigner sur les dispositions que doit contenir un contrat de location, sur les droits et obligations d'un locataire ou sur ce que représentent les premières dépenses dans un accès au logement, l'importance de l'état des lieux.

Une conférence indispensable pour tout ce qui concerne son logement.



LES NOCÉENS SOLIDAIRES

Les Nocéens sont venus nombreux, à la Salle des Fêtes, le mercredi 10 septembre, dans le cadre d'une nouvelle opération de don du sang. Comme à son habitude, l'équipe de l'Établissement Français du Sang (EFS) les ont chaleureusement accueillis.

La Ville de Neuilly-Plaisance "Commune donneur" remercie les nombreux Nocéens venus entretenir la chaîne de solidarité, celle qui sauve des vies.



MERCI AU BABY-SERVICE !

Vendredi 19 septembre et samedi 20 septembre, parents et baby-sitters se sont retrouvés à la Maison de la Culture et de la Jeunesse afin de faire connaissance.

Actions ponctuelles ou régulières, les demandes ont été pour la plupart satisfaites grâce à ce dispositif gratuit, mis en place depuis cinq ans déjà !

Si vous avez manqué ces rendez-vous, le Service Jeunesse met en contact tout au long de l'année baby-sitters et parents. N'hésitez pas à les joindre au 01 43 00 46 81.



LA CLOCHE A SONNÉ !

Plus de 2 200 élèves ont fait leur rentrée, le mardi 2 septembre 2014 dans les 12 écoles nocéennes réparties en 34 classes maternelles et 54 classes élémentaires.

Cette année, lors de la rentrée des classes, les "Rythmes scolaires" étaient sur toutes les lèvres. Cette réforme, imposée par le Gouvernement et complexe à mettre en œuvre, a été l'occasion d'un long travail de concertation avec les parents et les équipes pédagogiques ! Dans le cadre de cette réforme, la Ville de Neuilly-Plaisance a tout fait pour préserver l'emploi du temps habituel des enfants et maintenir l'offre périscolaire existante tous les jours ainsi que les mercredis après-midi et les vendredis soir. De plus, avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), le vendredi de 13h à 16h, tous

les enfants ont donc la possibilité de participer gratuitement à des ateliers variés et enrichissants autour de 5 thèmes : Culture, Sport, Environnement, Activités manuelles et Activités ludiques. Ces activités sont encadrées par du personnel de qualité dans les écoles et/ou dans les équipements sportifs et culturels municipaux.

En outre, dans une société de l'information et de la communication en perpétuelle évolution, chaque élève doit pouvoir développer ses apprentissages numériques à l'école en disposant d'outils adaptés. Pour ce faire, la ville de Neuilly-Plaisance a déployé l'accès à Internet dans toutes les classes maternelles de la Ville. Quatre tableaux numériques interactifs supplémentaires ont été installés dans les écoles élémentaires, portant à 12 le nombre de ces équipements. Enfin, la Municipalité a renouvelé en partie le parc informatique des écoles.

École Maternelle du Bel Air



École Maternelle Léon Frapié



École Maternelle Paul Letombe



École Maternelle Victor Hugo



École Maternelle Foch



École Maternelle Paul Doumer





École Élémentaire
Édouard Herriot



Les activités périscolaires font également leur rentrée !

Les différentes structures municipales consacrées à l'Enfance et à la Jeunesse ont ouvert leurs portes dès la rentrée scolaire pour proposer des activités, développées par des animateurs, autour d'un projet pédagogique. Dans chaque école primaire, les petits Nocéens peuvent bénéficier d'un service d'Études surveillées.

Un service d'aide aux devoirs est, quant à lui, proposé dans les structures suivantes :

- Le Centre Municipal de l'Enfance (CME) : tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 18h30, le mercredi de 13h à 18h30.
- La Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h30 (du CP au CM2) et les lundis, mardis et vendredis de 17h30 à 18h30 (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- Le Centre Municipal d'Activités du Plateau (CMA) : tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 18h
- Les Études surveillées (dans chaque école primaire) : de 16h à 17h30.

Renseignements auprès de l'accueil de la Mairie au 01 43 00 96 16.



École
Élémentaire
des
Cahouettes



École Élémentaire
du Centre



École Élémentaire
du Bel Air



École Élémentaire
Joffre



École Élémentaire
Victor Hugo



LES TAP A NEUILLY-PLAISANCE : PREMIER BILAN SATISFAISANT

Le vendredi 5 septembre, devait avoir lieu la première application de la réforme des Rythmes scolaires aux écoles de Neuilly-Plaisance.

Au-delà de la nécessaire mise en place du dispositif et de l'adaptation des équipes encadrantes, les TAP se sont déroulés de manière satisfaisante et les premières activités proposées par la ville ont vivement intéressé les enfants.

Retour sur images :

TAP : École Maternelle Victor Hugo



TAP : École Maternelle du Bel Air



TAP : École Maternelle Paul Doumer



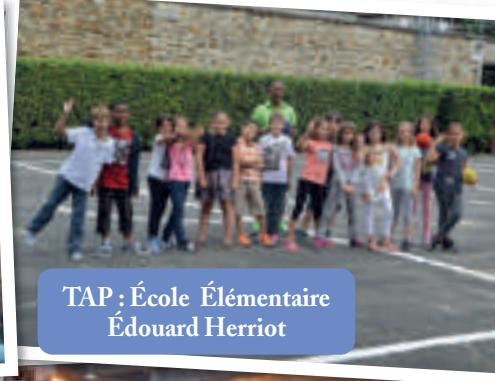
TAP : École Maternelle Léon Frapié



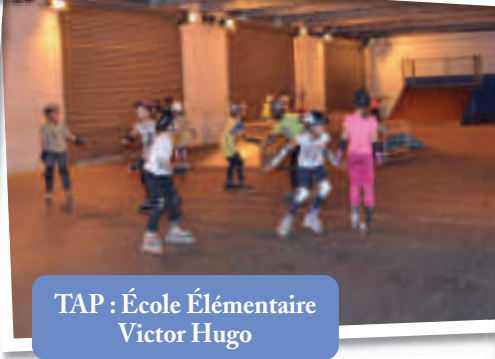
TAP : École Élémentaire du Bel Air



TAP : École Élémentaire Édouard Herriot



TAP : École Élémentaire Victor Hugo



TAP : École Élémentaire Joffre



TAP : École Maternelle Paul Letombe



TAP : École Élémentaire des Cahouettes



TAP : École Élémentaire du Centre



TAP : École Maternelle Foch



INSCRIPTIONS SCOLAIRES DES ENFANTS

CONDITIONS À REMPLIR

- Être domicilié dans la Ville de Neuilly-Plaisance,
- Pour les enfants nés en 2012, l'enfant doit impérativement être âgé de 2 ans lors de l'inscription.

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions scolaires sont ouvertes toute l'année aux horaires d'ouverture du service :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 (17h le vendredi).
- Le samedi matin de 8h30 à 12h (hors congés scolaires)

Pour les enfants nés en 2012, les préinscriptions scolaires commenceront le mercredi 1^{er} octobre 2014.

DOCUMENTS PHOTOCOPIÉS À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION SCOLAIRE

- PHOTOCOPIE du Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- PHOTOCOPIE des vaccinations du Carnet de santé à jour (ou certificat de contre indication médicale)
- PHOTOCOPIE d'un justificatif de domicile au nom des parents sur la ville de NEUILLY-PLAISANCE (EDF-GDF, Eau, Téléphone fixe, quittance de loyer) de moins de trois mois.

Renseignements au service des Affaires Scolaires au 01 43 00 96 16 (postes 369, 393 et 404)

UN VOYAGE ÉPATANT !

Les Nocéens ont été impressionnés. Ils n'ont pas eu besoin de revêtir leur tenue de cosmonaute pour embarquer dans cette incroyable aventure photographique proposée par le Club Photo de Neuilly-Plaisance. Ils en sont revenus des étoiles pleins les yeux, la tête dans les nuages et redescendre sur terre leur a été bien difficile.

Grâce à l'exposition "Voyage : de la Terre à la Lune" organisée, pendant 5 jours, à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, les Nocéens ont découvert les différentes techniques de la photographie : de la prise de vue jusqu'au laboratoire mais ont également pu voyager vers des destinations méconnues au bout du monde ou au bout de la rue, en couleur et en noir et blanc. Un voyage qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !



LES INSCRIPTIONS GROUPEES : POUR UNE RENTRÉE SEREINE

Du 28 août au 1^{er} septembre, nombreux ont été les Nocéens à s'inscrire aux différents services et activités proposés par la Ville.



Une équipe était également présente dans le cadre des nouvelles activités proposées pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Une formule pratique qui séduit toujours les parents pressés !

BRAVO À PIERRE VINCENT !

La ville de Neuilly-Plaisance adresse toutes ses félicitations à l'athlète Nocéen **Pierre VINCENT** qui avec **Teddy TINMAR**, **Christophe LEMAITRE** et **Ben BASSAW**, décroche la médaille de Bronze du relais 4x100 mètres des Championnats d'Europe d'Athlétisme qui ont récemment eu lieu à Zurich.

Ce remarquable résultat succède à celui obtenu aux "Jeux méditerranéens" Espoirs quelques semaines auparavant.

L'ascension de notre athlète est fulgurante d'autant plus que sa marge de progression est encore importante eu égard à son jeune âge.

La ville de Neuilly-Plaisance lui renouvelle ses compliments et lui adresse tous ses encouragements pour la suite de sa jeune carrière.



Pierre VINCENT, à droite sur le podium.

JURY DU CONCOURS "FLEURIR LA FRANCE 2014"

Le jury du concours "Fleurir la France 2014" est passé le samedi 5 juillet 2014 pour effectuer la visite des maisons et balcons fleuris. La cérémonie de remise des diplômes et récompenses aura lieu le 17 janvier 2015, lors de la prochaine Assemblée générale.



De gauche à droite : Mme HERVIOU ; M. LOSA ; Mme PICARD, Présidente ; M. BARDEAU ; M. JOLLY ; M. HERVIOU.

DES MILLIERS DE VISITEURS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS

FÊTE DE LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre, la prairie du Parc des coteaux d'Avron, accueillait près de 12 000 personnes à l'occasion de la traditionnelle Fête de la Rentrée des Associations.

Cette année encore, ce grand rendez-vous de la rentrée réservait de nombreuses surprises : vente et dégustation de "La Belle de Neuilly-Plaisance", atelier radio avec France Info, récolte géante des Bouchons d'Amour, village éphémère des commerçants de Neuilly-Plaisance, inscriptions auprès des associations sportives et culturelles de la ville et des Services Municipaux... Revivez en images les moments forts de cette fête !



De gauche à droite : S. TOUCHARD-SENE ; R. MAZDOUR, Maire-adjoint déléguée au Commerce, à l'Artisanat et au Personnel ; V. FUENTES, Conseillère municipale déléguée aux Affaires Générales, M. LAMAURT, Conseillère municipale déléguée aux Associations ; A. PÉLISSIER, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire ; J. FERRERI, Conseiller municipal délégué à la Circulation ; Christian DEMUYNCK, Maire ; P. BERTHIER, Conseiller municipal délégué aux Espaces verts ; M. MOHEN-DELAPORTE, Maire-adjoint déléguée à la Jeunesse ; C. DOMINGUEZ, Maire-adjoint déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance, à la Santé et au Handicap ; F. MARTINACHE, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au Développement durable, au Grand Paris, aux Transports et à l'Aménagement du Parc intercommunal ; D. PIAT, Conseiller municipal délégué aux Sports, J. PELISSIER Maire-adjoint déléguée à la Sécurité ; M. TOURE, Conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ; E. BONGARD, Maire-adjoint déléguée aux Affaires générales, au Foyer de l'Amitié "TEscapade", au Conseil des Aînés et à la Conciliation et P. BUTIN, Maire-adjoint délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des personnes, des Biens et de l'Environnement, étaient présents pour accueillir les 35 nouveaux Nocéens.

Découverte de la Ville pour les nouveaux habitants



Ce samedi 6 septembre, les nouveaux habitants étaient invités à une cérémonie d'accueil avec au programme : petit déjeuner de bienvenue avec Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, visite de la ville et en fin de matinée, arrivée au Parc des coteaux d'Avron afin de participer à la Fête de la Rentrée.



Énorme succès pour la pomme de terre 100% nocéenne.

En effet, à l'occasion de la Fête de la Rentrée des Associations, "la Belle de Neuilly-Plaisance" a pu être dégustée, sur place ou vendue aux très nombreux Nocéens présents à cette manifestation. Ainsi, 600 kilos de notre "Patate" se sont arrachés en 2h30, à raison d'1, 50€/kilo !



"La Belle de Neuilly-Plaisance", variété de pomme de terre créée en partenariat avec la coopérative bretonne Triskalia a été plantée par les Nocéens en avril et cultivée depuis, à raison de 1850 pieds, sur le Parc des coteaux d'Avron. Ce samedi 6 septembre, c'était le grand jour ! Celui de la récolte !

Le village éphémère des commerçants de Neuilly-Plaisance

*Créer son propre journal radio ?
Pour certains Nocéens c'est chose faite !
En effet, le temps d'une journée,
France Info avait délocalisé son studio afin
d'initier les visiteurs au métier de journal-
liste, chroniqueur, météorologue, technicien
ou intervieweur.
Pour celles et ceux qui ont participé
à la création d'un journal, le podcast sera
disponible et téléchargeable
sur le site internet de la ville.*



*Une vingtaine de commerçants de la ville ont présenté
leur savoir-faire aux visiteurs.
En fin de journée, les commerçants membres
de l'association UCEAI+ ont organisé un grand jeu concours
avec à la clé plus de 4600€ de lots à gagner !
De quoi faire quelques heureux !*

Des Nocéens au micro de France Info



**TROIS QUESTIONS À MAGALI GROSPEAUD,
PRÉSIDENTE D'“ARABESQUE” ET CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
À LA MAISON DE LA CULTURE ET DES JEUNES (MCJ)**



En quoi consiste “Arabesque”, l'association que vous présidez ?

Cette association a été créée en 2009 car, depuis toute petite, j'ai toujours voulu faire le Bien et comme j'étais aussi passionnée de danse, j'ai souhaité allier cette discipline à l'Humanitaire.

Comment conciliez-vous vos deux fonctions d'élue et de bénévole associative ?

En tant que bénévole, j'apporte mon expérience de la danse et crée des chorégraphies et cela, gracieusement.

Quant à mon rôle d'élue, j'ai souhaité m'engager derrière **Christian DEMUYNCK**, partageant avec la Liste qu'il conduisait, dynamisme, esprit d'entreprise et activités de terrain.

Pourriez-vous nous décrire vos activités ?

Depuis cette date, j'accompagne une troupe de danseuses et crée des chorégraphies en Modern Jazz signes, Yoga et Zumba. Nous avons à peu près 40 danseuses et nous nous produisons dans des spectacles à Neuilly Plaisance et dans le département puis reversons l'intégralité de la recette à des œuvres comme “Action contre la Faim”, “Lorette Fugain”, le “Téléthon” ou “Haïti”.



La Fête de la Rentrée des Associations c'est aussi...



Des jeux de foire



Des activités sportives



Des activités manuelles



Des spectacles de danse



Une quarantaine d'associations présentes



De la musique



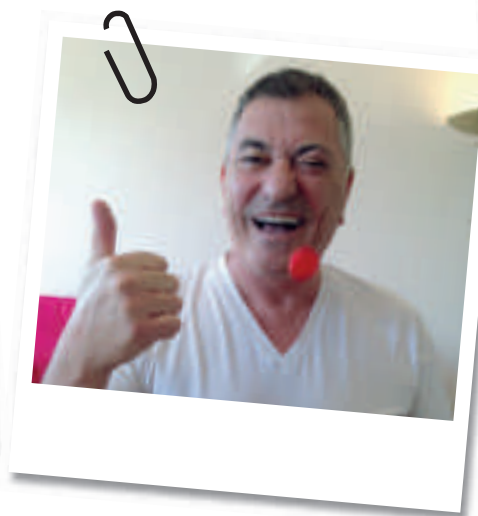
Un bœuf à la broche et aligot



En soirée, un concert et un bal en plein air clôturaient cette journée bien remplie.

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC JEAN-MARIE BIGARD, PARRAIN ET FONDATEUR DES "BOUCHONS D'AMOUR"

"Je remercie la Mairie de Neuilly-Plaisance et Christian DEMUYNCK"



Comment sont nés les Bouchons d'Amour ?

"Un jour, ma sœur me dit : garde les bouchons en plastique parce qu'on peut acheter des fauteuils avec. Je me renseigne et je me rends compte qu'en fait ça n'existe pas. J'ai trouvé l'idée tellement formidable que je l'ai rendue possible, avec Dominique RICKERS, un recycleur belge. Le plastique des bouchons de boissons est un plastique très noble. C'est un produit pétrolier qui vaut cher. Je venais de réaliser le vœu qui me tenait le plus à cœur : créer une association qui, sans demander un sou à qui que ce soit, fabrique de l'argent avec de l'amour. C'est un projet ambitieux, formidable et tellement génial que l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne

et même les Etats-Unis nous imitent.

On ne demande pas d'argent, on demande juste un geste quotidien d'amour. Et ce sont les enfants nos meilleurs soutiens !

Vous parlez de geste d'amour. Mais c'est également un geste pour l'environnement ?

C'est un geste écologique. On ramasse du plastique recyclable pour au moins mille ans. Dominique RICKERS nous achète ce plastique et le recycle. Petit détail intéressant vis-à-vis de l'écologie, c'est qu'avec ce plastique des palettes quasiment indestructibles sont fabriquées. Les Chinois les achètent car ils n'ont plus d'arbres !

En dix ans de Bouchons d'amour, qu'avez-vous pu réaliser ?

On récolte en moyenne, plus de 200 tonnes de plastique par mois. Ce qui coûte le plus cher dans cette association, c'est le transport. Il y a 200 dépôts. Des gens acceptent d'avoir un champ, un local où l'on peut déposer les bouchons. Ensuite les bénévoles trient les bouchons et s'occupent du chargement. Et le camion part. Même la banque qui gère nos comptes ne nous

prend pas d'argent. Personne n'est payé. Tous les comptes sont tenus de main de maître par Guy PETIT, le Président de l'association. En dix ans, on a dépassé les 3 millions d'euros de fauteuils achetés pour les handicapés en ne demandant pas un centime à qui que ce soit et avec une infime partie de nos poubelles.

À Neuilly-Plaisance, les Nocéens ont récolté 120 kg de bouchons d'amour en une journée lors de la Fête de la Rentrée des Associations.

*Je remercie la Mairie de Neuilly-Plaisance et **Christian DEMUYNCK** pour être aussi actifs. La position d'un Maire par rapport à notre association est toujours très importante. C'est lui qui va dire : tiens je mets un local à disposition, je m'arrange pour que tel lycée ou tel stade récolte les bouchons, j'organise un événement sportif, un marathon et fais en sorte que tous les bouchons ne soient pas foutus à la poubelle et soient conservés.*

Les Bouchons d'Amour, c'est quoi pour vous ?

C'est une manière de vivre et de se dire : voilà, je fais quelque chose quotidiennement pour mon prochain !

Retrouvez un extrait de l'entretien sur www.mairie-neuillyplaisance.com



120 kg de bouchons récoltés !

Une fois de plus, la générosité des Nocéens a fait ses preuves puisque 120 kg de bouchons en plastique ont été récoltés ! Un grand merci à tous nos généreux donateurs pour leur participation au Marathon des Bouchons d'Amour.

“BOOSTE TA SCOLARITÉ” : LA RÉUSSITE PASSE PAR LA CONNAISSANCE DE SOI !

5^{ème} opération - le stage de coaching du 20 au 24 octobre 2014

A destination des jeunes scolarisés en classes de 3^{ème} et de 2^{nde}, ce stage qui sera organisé fin octobre constitue la cinquième opération du programme “Booste ta scolarité” et s’inscrit pleinement dans la dynamique des actions de la ville de Neuilly-Plaisance à destination de la jeunesse collégienne et lycéenne. Il abordera les grands thèmes du développement personnel : accroître son efficacité personnelle, améliorer sa communication, développer la confiance en soi, savoir gérer son temps et son stress... Ce stage sera encadré par des consultants spécialisés. Par le biais de jeux de rôles, de mises en pratique, d’exercices de personnalité, les jeunes prendront conscience de leurs compétences et définiront un projet en fin de stage.

Le stage se déroulera en journée continue de 9h à 17h15 (les déjeuners sont compris dans la prestation).

Tarif de la semaine de stage : 50€ TTC (à régler avant le stage si la candidature est retenue).

La Ville de Neuilly-Plaisance vous présente :

5^{ème} OPÉRATION du 20 au 24 octobre 2014

Semaine de coaching axée sur le développement personnel et la confiance en soi. Pour les élèves de 3^{ème} et 2^{nde}

Inscrivez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com avant le mercredi 8 octobre 2014

Neuilly Plaisance

BOOSTE TA SCOLARITE VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE
BOOSTE TA SCOLARITE
Stage de coaching
Semaine du 20 au 24 octobre 2014

BULLETIN DE CANDIDATURE À RETOURNER À LA MAIRIE AU PLUS TARD LE 8 OCTOBRE 2014

Tous formulaires incomplets ne sont pas pris en compte

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____
 Établissement scolaire : _____
 Classe : _____
 ADRESSE : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Nom et prénom du responsable légal : _____
 Téléphone du responsable légal : _____
 @ Mail : _____
 Signature du responsable légal : _____

Ecrivez en quelques lignes en quoi ce stage est fait pour vous/ votre enfant !

Faire à remplir par : l'élève ou le responsable légal (joindre la carte correspondante)

Mairie de Neuilly-Plaisance - 6, rue du Général de Gaulle - 93104 NEUILLY-PLAISANCE
Tel. : 01 43 80 94 10 - www.mairie-neuillyplaisance.com

**Les modalités
d'inscription au stage**

L'inscription au stage se fait sous la forme d'un appel à candidature, qui doit nous parvenir **au plus tard le 8 octobre 2014**, par retour du formulaire joint ou en s'inscrivant sur le site Internet **www.mairie-neuillyplaisance.com**

Pour être étudiées, toutes les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre manuscrite ou électronique démontrant la volonté et l'intérêt du jeune pour ce stage (à rédiger par l'élève et/ou son responsable légal).

Les places étant limitées, une réponse définitive vous sera apportée courant octobre par nos services. Avant le début du stage, vous devrez vous acquitter de la prestation.

FAITES LE VIDE DANS VOTRE GRENIER ET LE PLEIN DE BELLES OCCASIONS

Envie de faire des bonnes affaires ? Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 5 octobre de 8h30 à 18h30** pour la traditionnelle brocante. Comme chaque année, celle-ci se déroulera sur deux sites : le premier en centre-ville avenue du Maréchal Foch et le second au plateau d'Avron, avenue Daniel Perdrigé. Pour rencontrer les

nombreux exposants, des navettes gratuites sont mises à disposition. Déballage à tout va, trésors oubliés, mobilier, vêtements, etc., il y en aura pour tous les goûts et tous les budgets.

Elle se tiendra de **14h30 à 18h30, le dimanche 5 octobre**, sur le parking du marché avenue du Maréchal Foch.



La brocante des jeunes, le royaume des jouets pour les enfants.

De nombreuses affaires vous attendent dans la joie et la bonne humeur !

APÉRO DU MAIRE

En marge de la brocante, **Christian DEMUYNCK** vous donne rendez-vous, le **dimanche 5 octobre**, pour l'Apéro du Maire. Cette rencontre conviviale est l'occasion pour les Nocéens d'échanger autour de sujets du quotidien dans un cadre animé et chaleureux. Si des questions vous tiennent à cœur, si vous avez envie de faire passer un message, M. le Maire vous attend de **11h à 12h30 au 52 avenue du Maréchal Foch** pour ce moment d'écoute et de partage.

Ville de NEULLY-PLAISANCE
Un art de vivre

Apéro du Maire

« Ensemble, trouvons des solutions »

Des questions, des suggestions, des difficultés concernant votre quotidien à Neully-Plaisance ?
Rencontrons-nous et échangeons autour d'un verre sur les sujets qui vous préoccupent. Parce que la démocratie locale peut aussi être conviviale, prenons le temps de nous parler.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

DIMANCHE 5 OCTOBRE de 11h à 12h30
au 52 avenue du Maréchal Foch

RACONTE-MOI LES CRÈCHES

Les crèches Abbé Pierre, du Centre, Pirouettes-Cahouettes et le Multi-Accueil des Renouillères unissent leurs talents pour offrir aux parents leur journal, "L'Écho des tout-petits".

Ce trimestriel entièrement rédigé par les équipes des crèches et du Multi Accueil, propose un dossier thématique : pour ce numéro de rentrée, c'est le livre qui est à l'honneur. "L'Écho des tout-petits" propose également différentes rubriques : pédagogie, psychologie, animations

ludiques, conseils aux parents, agenda etc. Parmi elles, les inoubliables mots d'enfants que l'on savoure toujours avec autant de plaisir !

Pour son numéro de rentrée, le journal propose une nouvelle maquette claire et dynamique avec un bel équilibre entre photos et textes. Distribué aux parents des enfants accueillis au sein des structures de la petite enfance, ce journal permet de mieux comprendre le monde des tout-petits et de mieux connaître le travail des équipes qui les encadrent.



Les inoubliables

Zoé (3 ans) explique à ses camarades :

“Mon frère, c'est Théo... Et mon père, c'est papa !”

Pendant un loto sonore, Tamani (3 ans) s'exclame en écoutant l'éléphant :

“Il fait du bruit avec sa trompette !”

Pendant le repas, de la purée de pommes de terre est servie aux enfants. Ulysse (3 ans) demande :

“C'est de la mousseline ?”



“ET BIEN ! DANSEZ MAINTENANT.”*

Que vous soyez cigale ou fourmi, que votre été ait été ensoleillé ou pluvieux, il est temps maintenant, ne vous en déplaise, puisque vient la saison nouvelle, de chalouper, valser, tanguer aux sonorités envoûtantes de l'orchestre NEVADA, jeudi 9 octobre de 14h à 18h, à la Salle des Fêtes.

Thé Dansant

Jeudi 9 octobre de 14h à 18h

Salle des Fêtes

11 avenue du Maréchal Foch

Entrée : 10 € (coupe de champagne et amuse-bouches offerts)

Inscription préalable à l'accueil de la Mairie, au Foyer de l'Amitié "l'Escapade" ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com

*La Cigale et la Fourmi de Jean de La Fontaine

CHOISIR UN SPORT AQUATIQUE À LA RENTRÉE

C'est la rentrée ! Vous êtes reposés ! Profitez de ce regain d'énergie pour vous remettre au sport et entretenir votre forme. La piscine municipale de Neuilly-Plaisance propose différentes activités aquatiques pour petits et grands. Faites votre choix !

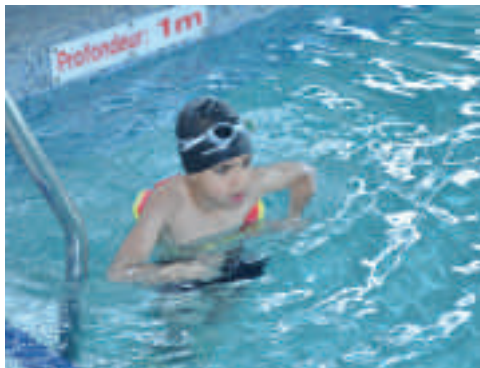
• Cours de natation

Sur simple réservation téléphonique, profitez de la piscine municipale pour apprendre, découvrir ou vous perfectionner en natation. Les séances durent 30 minutes.

Cours accessibles dès 6 ans

Forfait 10 leçons (Nocéens) : 121 €

Forfait 10 leçons (hors commune) : 136 €



• Jardin aquatique

Le jardin aquatique est une structure modulaire qui permet aux jeunes enfants de s'initier aux joies de la natation, en présence (obligatoire) d'au moins un des deux

parents. Cette activité est ouverte uniquement jusqu'au 20 décembre 2014 et du 14 mars au 6 juin 2015. Les séances durent 30 minutes.

Accessible de 3 à 5 ans

Cours le samedi, à 17h15 et à 17h45

10 cours (Nocéens) : 30 €

10 cours (hors commune) : 60 €

• Aquabiking

L'Aquabiking est une activité sportive aquatique à mi-chemin entre l'aquagym et le vélo. Elle se pratique sur un vélo immergé dans une piscine avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Les séances durent 30 minutes.

Pendant l'année, les séances ont lieu le : lundi, à 12h15 ; mardi, à 18h, mercredi, à 12h15, 16h30 et 17h30 ; jeudi à 12h15 ; vendredi, à 19h ; samedi, à 15h et 15h30 ; dimanche, à 12h. Attention, horaires modifiés pendant les périodes de vacances scolaires.



Séance (Nocéens) : 15 €

Forfait 10 tickets nominatifs (Nocéens) : 120 €

Séance (hors commune) : 20 €

Forfait 10 tickets nominatifs (hors commune) : 170 €

Plus d'infos sur

www.mairie-neuillyplaisance.com

Piscine municipale

2 bis chemin Tortu

01 43 00 02 41

LES ESCAPADES AUTOMNALES DU FOYER DE L'AMITIÉ

Le Foyer de l'Amitié "L'Escapade" propose à ses adhérents un programme alléchant en ce début d'automne. Outre les traditionnelles retrouvailles autour des concours de scrabble, de tarot, de belote et des anniversaires, deux grands événements viendront ponctuer le mois d'octobre.

Jeudi 2 octobre de 13h15 à 18h30, le spectacle musical "Ces

années-là à Saint-Germain-des-Prés" vous

transportera au cœur des années 50, rive gauche, là où se sont croisés Ferré, Vian, Gréco, Gainsbourg et tant d'autres... Venez partager ce pur moment de bonheur existentiel !

Participation : 25 € (entrée du spectacle + transport en autocar)

Départ en car : Étienne Dolet 13h15 - Place Stalingrad 13h20 - Résidence Les Pins 13h25 - Mairie 13h30.



Mercredi 15 et jeudi 16 octobre à partir de 10h,

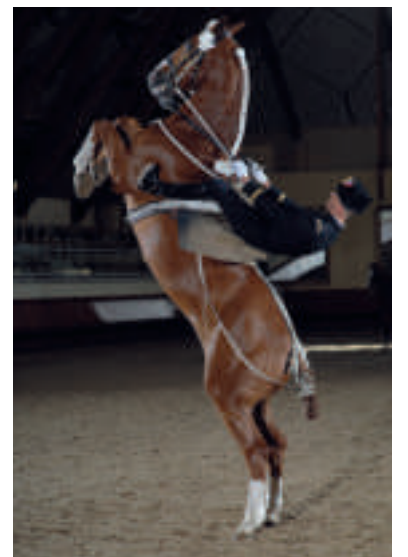
séjournerez à **Saumur** avec un gala exceptionnel "Les musicales du Cadre Noir".

Une escapade de deux jours et une nuit vous est proposée

avec un superbe programme de visites : château de Saumur, village troglodytes de Rochemenier, école nationale d'équitation, caves de Saumur, etc.

Participation : 170 € (hébergement + transport en autocar + spectacle + visites + repas)

Départ en car : Étienne Dolet 10h - Place Stalingrad 10h05 - Résidence Les Pins 10h10 - Mairie 10h15.



Pour en savoir plus, téléchargez le programme

sur www.mairie-neuillyplaisance.com

ou téléphonez au 01 43 00 67 28

DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR : UN GESTE 100% NATURE !

Vous souhaitez participer à la réduction des déchets ? La Ville de Neuilly-Plaisance vous propose 100 composteurs en plastique, d'une contenance de 400 litres. Ils sont accompagnés d'un bio-seau avec couvercle et d'un aérateur pour remuer le compost.



Les 100 premiers inscrits à l'aide du formulaire ci-dessous ou à l'accueil de la Mairie au 01 43 00 96 16 poste 431 recevront leur composteur.

Attention, nombre limité !



Le saviez-vous ?

Le compostage est un processus naturel de transformation des matières organiques qui s'opère au contact de l'air et de l'humidité grâce au travail de micro-organismes. Sous leur action, les déchets biodégradables perdent 75% de leur volume et se transforment en compost.

Composter ses déchets, c'est réduire le volume des ordures ménagères de 30% en moyenne et faire des économies, le compost pouvant être utilisé comme fertilisant au jardin, dans le potager et dans les jardinières.



FORMULAIRE "DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR"

Coupon à retourner en Mairie au Service Communication
6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance

NOM (en majuscules) :
PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Courriel :



FORMULAIRE "POTAGER À PARTAGER"

Coupon à retourner en Mairie au Service Communication
6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance

NOM (en majuscules) :
PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Courriel :



FORMULAIRE "NEUILLY-PLAISANCE AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT"

Coupon à retourner en Mairie au Service Communication
6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Courriel :

POTAGER À PARTAGER



La ville de Neuilly-Plaisance et le Conseil des Aînés lancent "Potager à partager". À l'image d'un jardin participatif, ce projet invite tous les curieux de jardinage à investir

un peu de leur temps libre pour découvrir et apprendre toutes les étapes de la création d'un potager aux côtés d'un ancien horticulteur, **Bernard BONNIN**.

Mêlant pédagogie, convivialité et solidarité intergénérationnelle, ce potager offrira la possibilité à tous les Nocéens, amateurs ou novices, d'apprendre et de cultiver les légumes, tout en respectant l'environnement.

En effet, ces derniers seront sélectionnés selon les saisons permettant de réaliser une culture raisonnée et raisonnable.

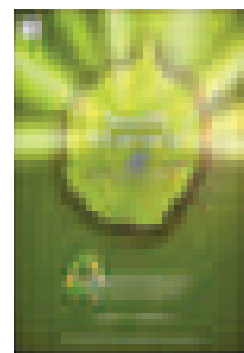
Située sur la prairie au Parc des coteaux d'Avron, la parcelle qui sera utilisée, a accueilli précédemment deux types de cultures : le blé et la pomme de terre "La Belle de Neuilly-Plaisance".

Si vous bénéficiez de temps libre et si l'aventure "Potager à partager" vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire en remplissant le formulaire ci-contre. Vous serez prochainement convié(e) à une réunion d'information.

NEUILLY-PLAISANCE AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

La fabrication de papier est une activité très gourmande en énergie et en eau. Elle utilise des produits chimiques nocifs, notamment pour blanchir celui-ci. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) n'a pas diminué la quantité de papier, comme on aurait pu s'y attendre. La quantité consommée par personne représente les 3/4 au tonnage des déchets qui sont produits.

Soyons éco-citoyens ! Préservons la nature en limitant les impressions.



Recevez toutes nos informations par mail en retournant le formulaire ci-contre à **M. Le Maire, Mairie de Neuilly-Plaisance 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance.**

GRAND CONCOURS PHOTOS DE NEUILLY-PLAISANCE : FLASH SUR MA VILLE

Ce concours photos invite tous les Nocéens à partager en image, leurs plus beaux moments passés à Neuilly-Plaisance. Seul, en famille, entre amis, au travail, dans les transports, en promenade, au sport, de jour ou de nuit... un seul objectif, montrer "son" Neuilly-Plaisance.

Dévoilez ce que vous vivez et comment vous le vivez à travers vos clichés. Belles, sérieuses, tendres, drôles, émouvantes ou insolites... toutes les photos "nocéennes"* envoyées avant le 1^{er} janvier 2015 minuit, sur www.mairie-neuillyplaisance.com participeront au Grand Concours de Neuilly-Plaisance "Flash sur ma ville".

Du 2 au 18 janvier 2015, l'ensemble des clichés concourant seront postés sur le Facebook de Neuilly-Plaisance et leurs auteurs auront 15 jours pour remporter un maximum de "LIKE".

Pour les 3 auteurs des photos les plus "likées", un "Iphone 6" est à gagner, les 20 photos qui auront récolté le plus de "like" seront, quant à elles, exposées à travers la ville. Vous aimez votre ville ? Ce que vous y faites ? Et ce que vous y vivez ? Ce concours est fait pour vous !

Simple et gratuit, connectez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com avant le 1^{er} janvier 2015 minuit et envoyez vite vos photos.



Avant le 1^{er} janvier 2015 minuit, envoyez vos photos sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Du 2 au 18 janvier 2015, récoltez un max de "LIKE" sur le Facebook de Neuilly-Plaisance pour atteindre le podium.



Fin janvier, repartez avec votre cadeau.

**retrouvez toutes les conditions de participation sur www.mairie-neuillyplaisance.com*

GAGNEZ LE GROS LOT AVEC L'ENTENTE CYCLISTE !

Dimanche 12 octobre à partir de 13h30, l'association nocéenne "l'Entente cycliste" organise son grand loto de la rentrée à la Salle des Fêtes. De nombreux lots sont à gagner parmi lesquels une imprimante, un téléviseur, de l'électroménager, de la vaisselle, etc. Une buvette est à la disposition des joueurs. Toujours accueillante, l'association offrira un café de bienvenue à chaque Nocéen et chaque Nocéenne venant participer.



Loto de l'Entente cycliste
01 43 32 67 30
Dimanche 12 octobre à partir de 13h30
Ouverture des portes à 13h
Salles des Fêtes

11 avenue du Maréchal Foch
Tarif des cartons : 1 carton pour 6€ -
3 cartons pour 13€ - 7 cartons pour 20€
Entrée libre
Buvette - Café offert

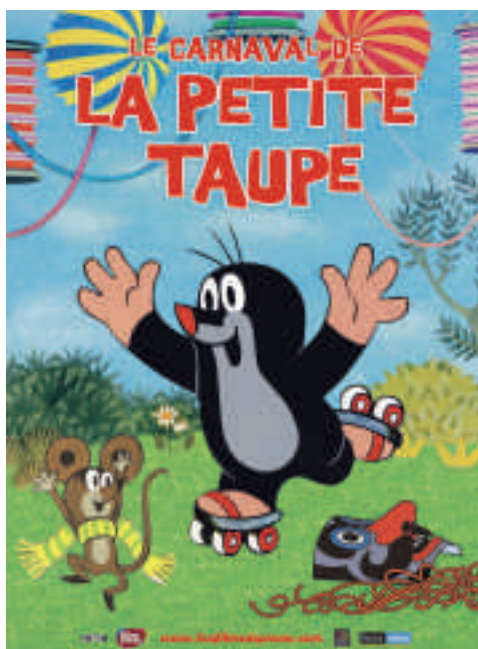
Prochain loto :
Dimanche 30 novembre à partir de 13h30
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch

“LA FAUVETTE” ENCHANTE LE JEUNE PUBLIC AVEC SON CINÉ-GOÛTER

Un dimanche par mois, le cinéma “la Fauvette” propose sa formule “Ciné-goûter” aux Nocéens et Nocéennes en culottes courtes : un film pour enfant suivi d’une animation surprise.

Dimanche 26 octobre à 14h, le ciné-goûter présentera “Le Carnaval de la petite taupe” de Zdenek MILER. Les enfants à partir de 2 ans découvriront dans ce programme de cinq courts métrages d’animation les nouvelles aventures de la joyeuse petite taupe dans des épisodes inédits au cinéma. Sa curiosité et sa malice l’entraîneront une fois de plus dans des péripéties burlesques et attendrissantes qui feront le bonheur des plus petits spectateurs !

Cinéma “La Fauvette” :
21 avenue Daniel Perdrigé
Réservations avant le samedi 25 octobre à 16h au 01 43 00 11 38
Tarif unique : 4, 50 €
Plus d’infos sur www.mairie-neuillyplaisance.com



“LA FAUVETTE” FAIT SON CINÉ-CLUB



Jeudi 16 octobre à 21h, le ciné-club projettera le drame américain “Johnny s’en va t-en guerre” (Johnny got his gun) de Dalton TRUMBO. Tiré du livre éponyme de son réalisateur, le film qui, au moment de sa sortie en 1971, fait écho à la Guerre du Vietnam, dénonce indirectement cette guerre qui s’enlise. Présenté à Cannes, il remporta le Prix de la critique internationale et le Grand Prix du Jury.

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, ce film est présenté par **Cécile TOURNEUR**, docteur en Esthétique, Sciences et Technologies du Cinéma et de l’Audiovisuel à l’Université de Paris 8.

“LES ATELIERS DE JO” : DES CRÉATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES DE PAPIER ET DE PEINTURE

Il se passe toujours quelque chose à la Bibliothèque municipale “Guy de Maupassant”. Dès la fin septembre, les artistes aux doigts de fée des “Ateliers de Jo” innoveront en recyclant papiers et cartons. Venez les rejoindre !

Une fois par mois de 14h à 17h

Dates : 27 septembre 2014, 11 octobre 2014, 22 novembre 2014, 6 décembre 2014, 31 janvier 2015, 7 février 2015, 21 mars 2015, 18 avril 2015, 30 mai 2015.

Places limitées. Inscriptions obligatoires le samedi suivant l’atelier.

Prix : 3 € l’atelier. Le matériel est fourni. Bibliothèque municipale “Guy de Maupassant”, 11 rue du Général de Gaulle – Neuilly-Plaisance. Renseignements et inscriptions au 01 43 00 96 16 poste 382.

Et toujours : les Ateliers d’écriture, le Club des bébés lecteurs, le Club des 4-6 ans et Toques & Plumes ados.

Pour en savoir plus, consultez le www.neuilly-plaisance.com

A noter : les nouveaux horaires des permanences de l’écrivain public
Les jeudis de 13h30 à 15h30
À partir du jeudi 18 septembre
Au Rez-de-chaussée de la Bibliothèque



SUPER HEROS & CO... PAR NINA ET DEUF

Les artistes Nina et Deuf, fous de Mangas et mordus de Comics américains, ayant élu domicile depuis trois ans à l'Atelier 44*, reviennent pour votre plus grand plaisir exposer leurs œuvres à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale du samedi 11 au mercredi 15 octobre 2014 inclus.

Vivement plébiscités l'an dernier lors de leur première exposition à Neuilly-Plaisance, Nina et Deuf vous proposent une toute nouvelle exposition-vente de toiles sur châssis et de Pleximages 3D dédiée à l'univers du Manga et du Fantastique.

Accueillis en personne par les artistes, vous pourrez les observer travailler puisqu'ils réaliseront certaines de leurs toiles sur place pendant les heures de visite. De nombreuses reproductions de leurs œuvres originales seront également exposées et mises en vente à tous les prix. Une exposition prometteuse et riche en couleurs avec de nouvelles créations !

*L'Atelier 44 est une association nocéenne qui promeut et soutient les nouveaux créateurs en leur permettant d'avoir un espace de travail et de pouvoir s'essayer à d'autres disciplines artistiques telles que la sérigraphie, la gravure.

Atelier 44
Maison de la Création (1^{er} étage)
24 bis rue du Général de Gaulle
Du lundi au dimanche : de 10h à 20h
01 43 00 10 19



Redécouvrez ces talentueux artistes à travers l'interview que Nina et Deuf nous avaient accordée l'an dernier...

Parlez-nous de vous...

"Autodidactes, passionnés par les comics américains, les films d'animations et les BD, nous nous sommes lancés dans l'aventure de l'univers manga dès l'âge de 15 ans.

Pouvant travailler d'après photos, nous réalisons des peintures murales, des vitrines événementielles, des toiles et de l'ameublement... Curieux d'exploiter de nouvelles techniques, nous nous sommes lancés dans le Pleximage : une illustration que l'on dessine directement sur le plexi. Un fond est peint sur le support bois et un motif est dessiné sur la tablette en plexi. Cette dernière est décalée du support en bois afin de donner un effet 3D ! Si les Nocéens sont intéressés par nos œuvres, ils peuvent nous contacter au 06 58 14 96 53 ou par courriel : nina_nouvel@msn.com. Nos prix varient entre 8 et 300€ pour les pleximages et les toiles sont à partir de 170 €. Nous effectuons également des reproductions à partir de 12€.

Nous invitons les Nocéens à découvrir notre travail en venant nous rendre visite à l'Atelier 44 situé 24 bis rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance ou lors du prochain "Salon Paris Manga" qui aura lieu à la Porte de Versailles les 15 et 16 novembre prochains."

Exposition de "Super Héros & Co" par Nina et Deuf

Exposition du samedi 11 au mercredi 15 octobre de 10h à 18h sauf le dimanche de 10h à 13h et Nocturne le mercredi jusqu'à 20h.

Vernissage le vendredi 10 octobre à 19h (demander votre invitation sur www.mairie.neuillyplaisance.com)

Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant"
11 rue du Général de Gaulle

Renseignements :
01 43 00 96 16 poste 312

THE SHOW MUST GO ON* !

Après le Dancefloor des + de 20 ans, place aux plus jeunes ! La ville de Neuilly-Plaisance organise le samedi 4 octobre le Dancefloor des 14-18 ans.

Plusieurs fois par an, la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance se transforme en un dancefloor géant pour le plus grand bonheur des amateurs de musiques et de danses. De 20h à 1h du matin, vous pourrez profiter de ces soirées dansantes pour venir entre amis ou en famille, pour vous amuser et faire la fête ! Dès maintenant, bénéficiez des tarifs de prévente sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.

Samedi 4 octobre 2014, Dancefloor 14-18 ans : Prévente 4 €, sur place 10 € (l'entrée comprend : le vestiaire et une boisson non alcoolisée).

*Le spectacle doit continuer - Chanson du groupe Queen.

Dancefloor des 14-18 ans
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
Plus d'infos au 01 43 00 96 16



NOS COMMERCES ONT DU TALENT

• Des terrasses pour nos commerçants

Dans le cadre du développement de la politique économique de la Ville de Neuilly-Plaisance, **Christian DEMUYNCK**, Maire, a souhaité que les commerçants sortent et proposent leurs activités dans la rue afin de montrer aux Nocéens leur savoir-faire.

Des terrasses ont ainsi vu le jour en centre-ville, rue du Général de Gaulle permettant à 4 commerces de bouche (la poissonnerie, le traiteur italien, le primeur, le caviste) ainsi qu'à la fleuriste et la librairie d'exposer leur savoir-faire pour le plus grand plaisir des yeux nocéens. D'autres projets de terrasses sont d'ores et déjà en cours afin que d'autres commerçants puissent en bénéficier au cœur de la ville.



• Opération "Point rouge"

Régulièrement mise en place par les commerçants non sédentaires afin de fidéliser leur clientèle, l'opération "Point rouge" propose, deux fois par mois, des réductions sur les produits affichés et estampillés de cette couleur. Elle s'applique à l'ensemble des commerces du Marché de la Halle du Plateau et du Centre.

Prochains rendez-vous : les jeudi 2, vendredi 3 et dimanche 5 octobre de 8h à 13h

• La bière nocéenne

Régulièrement, la bière "la Nocéenne", produite par la Brasserie Valois, s'expose sur le stand de la Ville, à l'entrée du marché couvert du centre-ville.



Blonde, brune, rousse ou ambrée, il y en a pour tous les goûts ! Une bière de qualité à savourer ou à redécouvrir avec modération.

Prochains rendez-vous le dimanche 19 octobre de 8h30 à 13h

• Soirée des commerçants

Lundi 3 novembre à 19h, les commerçants de Neuilly-Plaisance s'installent à la Salle des Fêtes.

Victime du succès de l'an passé, l'opération "Soirée des commerçants" est reconduite pour le plus grand plaisir de tous. Ce salon du commerce local rassemble artisans, métiers de bouche, agences immobilières, cafetiers, magasins de prêt-à-porter, etc. implantés à Neuilly-Plaisance. Au cours de cette soirée exceptionnelle, les commerçants feront découvrir leur savoir-faire et présenteront leurs nouveautés.

Soirée des commerçants

Salle des Fêtes - 11 avenue du Maréchal Foch

Entrée libre

Plus d'infos au 01 43 00 96 16

• "Octobre Rose" : associez-vous à "Horizon Cancer" !

L'association nocéenne "Horizon Cancer" s'associe à la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein.

Parce qu'une femme sur huit risque de développer un cancer du sein, chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies.

L'association "Horizon cancer" sera présente sur le marché du centre-ville, **les jeudi 2, vendredi 3 et dimanche 5 octobre** pour informer et dialoguer avec les Nocéennes et les Nocéens. À cette occasion, des bougies, pin's, pendentifs et bracelets seront vendus (à partir de 2 €). Différents outils de communication seront également à votre disposition.

Créée en 1986, "Horizon Cancer" aide moralement, juridiquement, financièrement, écoute et soutient les personnes malades touchées par le cancer ainsi que leurs familles. Des groupes de paroles, des assistantes sociales mais également des cours de yoga, des soins esthétiques sont, entre autres, proposés gracieusement.

"Horizon Cancer"

Maison des Associations

13 avenue du Maréchal Foch

93360 Neuilly-Plaisance

01 43 32 79 77

Permanence : le 4^{ème} lundi du mois de 14h à 16h

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES

L'association UNC de Neuilly-Plaisance projette d'effectuer un voyage à Colombey-les-Deux-Églises, **samedi 29 novembre 2014**. Une somme forfaitaire de 60 € par personne est demandée.
Règlement à envoyer à notre trésorier M. Alain LEMOINE, 14 rue Raspail 93360 Neuilly-Plaisance, à l'ordre de l'UNC.
 Afin d'assurer la pérennité de cette excursion, un nombre minimum de participants est exigé. L'association se réserve le droit d'annuler ledit voyage si ce nombre n'est pas atteint.

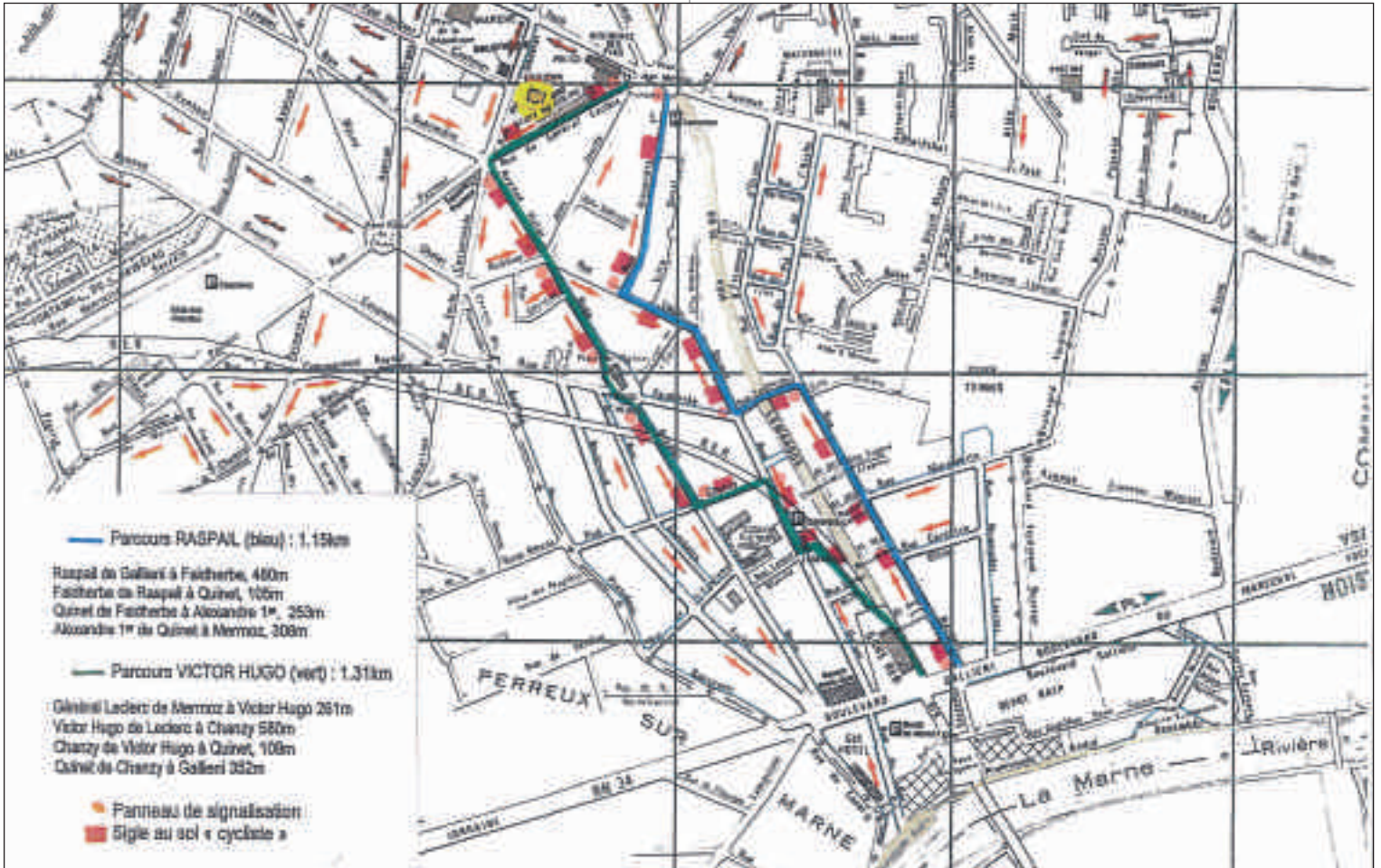


Le tarif comprend :

- le transport en autocar
 - la visite de la Boisserie
 - le repas du midi
 - la visite du Mémorial du Général de Gaulle
- La Croix de Lorraine
 Départ : Samedi 29 novembre, devant la Mairie de Neuilly-Plaisance
 Retour : vers 19h au même endroit.

ERRATA

- Dans le bulletin n° 178 de septembre, page 10, il fallait lire le plan des voies partagées dans le bon sens !



- Dans le Guide municipal, page 114, **Mme FEHRNBAC - Groupe Médical Pasteur/François Lizeray - 33 avenue Danielle Casanova - 01 43 00 09 50 est Psychologue.**

PRENEZ DE LA HAUTEUR DANS LE GÂTINAIS

Neuilly-Plaisance Ville Fleurie propose une sortie en Seine-et-Marne, **samedi 4 octobre 2014**.

Au programme : Visite guidée de Château-Landon – Le Rocamadour du Gâtinais, déjeuner, puis visite, l'après-midi, chez un safranier de la région.

Prix de la journée : 60 €



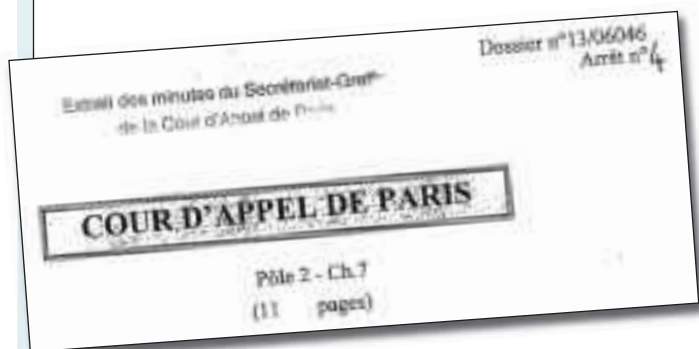
Renseignements auprès de Paul HERVIOU
 au 06 82 48 36 20

12 rue de la Marne 93360 Neuilly-Plaisance

COURS DE FRANÇAIS
TOUS NIVEAUX JUSQU'À TERMINALE
PROFESSEUR CERTIFIÉ
PROGRÈS ASSURÉS
TÉL. : 01 43 00 53 55

- Dans le Guide municipal, page 61, pour tout renseignement concernant les Maisons d'Assistants Maternelles, merci de contacter **Mme BLANCHET à partir de 17h au 07 77 06 33 54.**

DIFFAMATION, ENFIN LA VÉRITÉ.



Extrait des minutes du secrétariat du Greffe de la Cour d'Appel de Paris

Considérant sur le sens diffamatoire de la question... vis-à-vis de la seconde partie civile, **Christian DEMUYNCK**... que la lecture de ce texte établit **qu'il est effectivement diffamé...**

qu'en imputant à **Madame CHALLOY**..., **dénoncée pour avoir commis des faits contraires à son honneur de fonctionnaire public territorial**

l'offre de preuve de la vérité des faits diffamatoires doit être parfaite...

Que la Cour constate que **les intimés ont échoué dans leur offre de preuve...**

En d'autres termes, le juge, tout en reconnaissant la diffamation et en constatant qu'aucune preuve n'était apportée par les élus d'opposition, les a supposé de bonne foi et n'a malheureusement pas regardé si ces mêmes élus avaient pris la peine de vérifier leurs informations en appliquant le principe du contradictoire et en interrogeant directement les mis en cause avant de propager des rumeurs pouvant avoir des conséquences graves.

Mais à y regarder de plus près, cette tribune de l'opposition est fort révélatrice.

En effet, le fait pour la liste socialiste de revenir au mois de septembre, sur un arrêt de la Cour d'Appel daté du 22 mai, c'est-à-dire trois mois après, confirme s'il en était besoin, qu'après la vacuité de ses propositions à l'occasion des élections municipales, cette opposition n'a pas grand chose à dire une fois élue !

A l'inverse, les membres de la majorité municipale qui, eux s'attachent à rendre compte aux Nocéens de leur action au quotidien, déplorent d'avoir dû utiliser l'espace d'expression qui leur est réservé, pour rétablir la vérité et répondre à des propos dont le caractère polémique et, pour tout dire, politicien, n'aura échappé à personne.

Les élus de la majorité municipale

6 MOIS APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : UN 1^{ER} RENDEZ-VOUS BILAN DE NOTRE ACTION AU SERVICE DES NOCÉENNES ET DES NOCÉENS

Lors de la campagne municipale nous nous étions engagés à vous rendre compte régulièrement.

Depuis notre démarche s'organise autour de 3 axes :

- Le Conseil municipal et les commissions préparatoires

Nous sommes présents et mobilisés.

Par exemple : au Conseil municipal d'avril nous avons dénoncé la baisse du budget d'investissement de 30% en 2014 par rapport à celui de 2013 (moins 2 millions).

En juin, nous avons critiqué la mise à mal arbitraire par le Maire de la concertation constructive qui s'était déroulée sur plusieurs mois entre tous les acteurs concernés sur les rythmes scolaires. Nous avons interpellé les membres du Conseil sur la mise en œuvre de la réglementation en matière de qualité d'air, notamment dans les crèches.

- Des permanences régulières à votre écoute

Nous assurons des permanences les jeudis de 9h à 12h et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h à 12h (local sur le trottoir en face de la bibliothèque).

Venez nombreux échanger, discuter et nous faire part de vos besoins.

- Une information interactive

Nous avons un site internet : <http://ps.neullyplaisance.free.fr> et une page face book "Une- nouvelle -énergie -pour -Neully -Plaisance"

vous y retrouverez nombre d'informations. **Nous vous invitons à y commenter l'actualité municipale** et à nous faire profiter de votre opinion.

Rejoignez-nous pour promouvoir la qualité de vie des Nocéennes et Nocéens, du plus jeune au plus âgé, préoccupation au cœur de notre projet et inscrivons notre Ville dans l'avenir.

**Muriel SOLIBIÉDA,
François LABOULAYE,
Valérie SUCHOD**

Vos élus de l'opposition "Une nouvelle énergie pour Neully-Plaisance" liste PS de rassemblement de Gauche et de Nocéennes et Nocéens sans étiquette.

RÉCOLTE MÉDIATISÉE DE LA POMME DE TERRE "BELLE DE NEUILLY PLAISANCE"

C'est une création industrielle de la société Bretagne Plants, vendue par Triskalia. Deux entreprises qui peuvent être reconnaissantes et offrir leurs semences hybrides et non reproductibles à M. Demuyneck qui est un farouche opposant à la liberté des agriculteurs de ressemer leur propre récolte. Il est à l'origine d'une loi qui l'interdit. Le collectif NPCS milite pour la reconnaissance des droits des agriculteurs par la libération des semences paysannes.

www.neullyplaisance.fr

ZOOM SUR... LA HALTE-JEUX DES RENOUILLÈRES

Située au 9/11 rue des Renouillères à Neuilly-Plaisance, la Halte-Jeux appelée aussi Multi-Accueil, est un espace de vie pour les enfants, jusqu'à 3 ans, mais aussi pour les parents.

Besoin de temps pour soi ? Besoin d'un lieu accueillant ? Besoin d'un mode de garde complémentaire ? Le Multi-Accueil apporte des solutions à vos besoins. En effet, cette structure est un lieu d'éveil, encadré par des professionnels de la petite-enfance, adapté aux besoins de chaque enfant. C'est un lieu riche d'échanges, de rencontres et de nouvelles relations sociales.

La structure est un lieu d'expérimentation car il est composé d'une salle de motricité, d'une piscine à balles, d'une salle d'arts plastiques mais aussi un lieu d'écoute et de conseils pour les parents.

Infos pratiques :

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (fermeture méridienne).

Permanences pour les inscriptions : jeudi de 10h30 à 12h et vendredi de 14h30 à 16h.

Accueil collectif occasionnel :

- Accueil jusqu'à 3 ans
- Accueil à l'heure et à la demi-journée (2 ½ journées/semaine selon la disponibilité, 1 matinée et 1 après-midi)
- Ouvert à tous publics

Halte-Jeux des Renouillères

9/11 rue des Renouillères

93360 Neuilly-Plaisance

01 43 00 77 78

multiaccueil@mairie-neuillyplaisance.com



LE LIVRE DU MOIS

"Banzaï"

de Carlos BERMATEK,
éd. de l'Olivier, 2014.



"Banzaï" est le premier roman de Carlos BERMATEK à être traduit en français. Le héros de ce livre à l'humour grinçant n'a pas de nom. Et pour cause, il veut à tout prix se délester de tout. Y compris

de son identité.

Lecture sympathique. L'auteur nous fait découvrir un coin perdu de l'Argentine, avec la notion d'espace et de langueur de pays chaud. On suit les pérégrinations de l'auteur qui a décidé de mettre sa vie entre parenthèse en se faisant passer pour mort auprès de sa famille lorsqu'il est témoin d'un accident de la route, en usurpant l'identité du mort.

Patricia MIVELAZ

Ce livre a été choisi à l'achat par le comité de lecture dans le cadre de l'office proposé par les librairies LIBREST. Si vous souhaitez participer à la sélection des livres, veuillez-vous adresser à la Bibliothèque au 01 43 00 96 16 poste 382.

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES :

Jakub MAGDA
Juliane GONZALEZ-MOLEDO
Léo CHAUVEL COUTINHO
Louka ROCHER
Salmene BOUCHFIR
Paul BLANCHIN
Timothé KNITTEL
Sami SALEM
Tasnim BOUYDARNE
Manoa MORA
Léna LAMARQUE
Angèle SINNAN, le 11/08/2014
Prince ALADJO, le 13/08/2014
Cameron COLCHIDE, le 11/08/2014
Yanni AIT SI AMER, le 13/08/2014
Adam SISSOKO, 16/08/2014
Emily BLOUIN, 20/08/2014
Raphaël CHARRIT, 20/08/2014
Nour BENARBIA, 23/08/2014
Badreddine SEGUY
Clémence EHRMANN
Titouan POTIN
Leandra-Exaucée LOUMOUAMOU
Soufiane MOSTEGHANEMI
Aaron FABRE
Manon CHERRIER
Mathis BARJOLLE

■ MARIAGES :

Fabrice CANTHELOU et
Catie MARQUES
Patrice BOISSY et
Beatriz TORRES
Michaël POUILLOT et
Christelle MARQUILLON
Mathieu CHOQUER et
Anne-Marie MOURIC
Jérémy BONDURRI et
Julie TADDEI
Jean-François FARNAULT et
Marie JALLERAT
Romain MAUROY et Jennifer OPPENOT
Hilal ARROUCHE et Cynthia CARMONT

■ DÉCÈS :

Madeleine DIVRY
veuve DELAHAIGUE, 96 ans
Janine HARLEZ
épouse ROSSI, 82 ans
Bachir HADKEHEIL 71 ans
Camille LEOTTA
épouse FICHERA 79 ans

BEAU COMME UN JARDIN !

Avec **Antonio DA SILVA**, vos jardins sont entre de bonnes mains. Spécialiste de l'engazonnement et de la création de pelouses depuis plus de vingt ans, ce Nocéen à la main verte élague et abat vos arbres, entretient, dés-herbe et fertilise vos sols, aménage et remet en état parcs et jardins.



Sur simple appel, l'ami des jardins se déplace gratuitement à votre domicile pour établir un diagnostic et un devis gratuits. Antonio DA SILVA propose également ses services pour de petits travaux de bâtiments de type peinture et maçonnerie.

N'hésitez pas à le contacter, il se fera un plaisir de vous aider !

AMIJARDIN
 91 rue Edgar Quinet
 Tél. 01 43 81 38 79 / 06 07 62 06 52
www.amijardin.com

DE FIL EN AIGUILLE

Depuis 20 ans déjà, **Özür MEHMET** a ouvert sa boutique de retouches rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance. Son cœur de métier, il le pratique avec passion, en famille. Vous pouvez lui confier vos rideaux, vos robes, vos pantalons et mêmes vos manteaux de cuir et vos fourrures. Ses mains expertes savent comme nulles autres manipuler tous les tissus, les rendre comme neuf, cirer les vieux cuirs, et coudre des ourlets et des pinces.

Un rayon mercerie est venu étoffer la boutique. Pelotes de laine, rubans, nécessaires à couture, etc. En deux jours, vous pouvez recevoir vos noms tissés, après avoir passé commande. Idéal en cette période de rentrée scolaire.



Avec Özür MEHMET, vous n'êtes plus qu'à un fil du bonheur.

Retouche ÖzüR MEHMET
 21 bis, rue du Général de Gaulle
 01 43 00 01 19
 Du mardi au samedi : de 8h30 à 13h et de 14h30 à 19h30
 Dimanche : de 9h à 13h

RIEN QUE POUR VOS YEUX !

Sabrina BOURGUIBA, jeune opticienne, diplômée européenne de l'Institut des Sciences de la Vision, spécialisée notamment dans l'optométrie (examens de la vue), la contactologie (adaptation aux lentilles) et la basse vision (malvoyants), a récemment réaménagé son enseigne "OPTIC 2000", qu'elle a reprise en avril 2013.



Désormais, une décoratrice d'intérieur crée les vitrines pour le plus grand plaisir des regards nocéens et des linéaires créateurs ont été ajoutés à l'intérieur de la boutique. Un espace audition et son audioprothésiste sont à votre écoute chaque mercredi.

Ici, on prend soin de vos yeux !

OPTIC 2000 - Sabrina BOURGUIBA
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
45 avenue du Maréchal Foch - 01 43 02 12 68

UNE BOUCHERIE PAS COMME LES AUTRES

Refaite, il y a deux ans, la boucherie "Au bec fin" affiche un air pimpant dans les tons blanc et rouge. Ici, on aime la bonne chair et les bons produits faits maison. Le label "Bleu Blanc Cœur" certifie que la viande est de

haute qualité et d'origine française. On y trouve principalement de la Blonde d'Aquitaine et parfois de la Limousine, toujours en circuit fermé. Ce qui signifie qu'elle est née, élevée et abattue en France.

Au rayon traiteur, chaque jour, de nouveaux plats sont proposés... blanquette de veau, bœuf bourguignon, ... Tous les produits sont faits maison, des pâtés aux feuilletés en passant par les quiches lorraines. Un rayon crèmerie a été ouvert avec un assortiment de fromages de qualité. "Les gens viennent de loin pour acheter nos fromages !" précise Mme Gauthier, tout sourire.

Un régal pour les fines bouches !



Boucherie du Bec Fin
M. et Mme GAUTHIER
51, avenue du Maréchal Foch
01 43 00 12 98
Du mardi au samedi
De 7h à 13h et de 16h à 19h
Le dimanche de 7h à 13h

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

HORIZONTALEMENT

- A - Permutables
- B - Devinera, Effilé
- C - Victoire de Napoléon, Toucher
- D - Collation, Instruments chirurgicaux
- E - Scabreux, Ouïe, École nationale d'administration
- F - Crotté, Pas révélés
- G - Consubstantiel, Imposais, Puis
- H - Commune de Belgique, Sans aspérités
- I - Commune de Belgique, Notre très cher frère
- J - Dieu du Feu dans les textes védiques, Fixerai
- K - Gériatrie, Ils
- L - Chamois, Gant de boxe

VERTICALEMENT

- 1 - Conclusion, Pote
- 2 - Cap du nord-est de l'Espagne, Buées
- 3 - Plantes tinctoriales originaires d'Inde, Mammifère de Chine
- 4 - Avion à décollage et atterrissage courts, Studio
- 5 - Nickel, Appeler de loin (gérondif), Candela
- 6 - Aise, Demi-douzaine, Glanes
- 7 - Architecte et designer américain (1907 - 1978), Station estivale des Alpes-Maritimes
- 8 - Écrivain italien (1492-1556), Déshydraté
- 9 - Ville d'Italie, Industrie
- 10 - Formes, Individus
- 11 - Qui se rapporte à la mer Égée, Fleuve de France
- 12 - Tressaillement, Immobile

Solutions du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	C	H	E	M	I	N	E	E	A	R	R	O	S	E	
B	H	I	O	N	E	C	M	A	D	O	N				
C	I	C	E	B	E	R	G	U	N	I	V	E	R	S	
D	F	S	I	D	O	N	I	E	S	O	U	C	I		
E	F	A	L	I	N	O	T	T	E	G	R	I	L		
F	R	I	V	E	T	U	A	N	A	U	S	E	E		
G	E	M	U	S	O	S	L	O	V	A	R				
H	S	A	S	D	E	I	N	V	E	N	T	E	S		
I	B	P	O	U	L	E	T	S	T	E	S	T			
J	A	L	L	F	A	N	A	A	N	R					
K	V	E	I	N	E	I	R	E	C	L	A	M	E		
L	E	M	M	A	E	T	O	I	L	E	I	L	E		
M	R	E	A	N	T	A	R	O	L	P	L	U	S		
N	S	N	T	A	I	G	A	E	P	E	L	L	E		
O	E	T	C	G	R	E	L	E	S	R	E	E	R		

SUDOKU

3			1	4				9
	6		7					
	7						5	
8		2						4
4				8	5	9	6	
	1	9						
		2		9		4	5	
							8	

Solutions du numéro précédent

1	6	2	9	8	5	3	4	7
7	5	4	3	2	1	9	6	8
8	3	9	6	4	7	2	5	1
6	7	1	2	5	3	8	9	4
4	8	5	1	6	9	7	3	2
9	2	3	8	7	4	6	1	5
5	1	8	7	3	6	4	2	9
3	4	7	5	9	2	1	8	6
2	9	6	4	1	8	5	7	3

“ Je suis allocataire du RSA et j’ai un projet de formation voire de création d’entreprise. À qui dois-je m’adresser ? ”

Le Service Emploi/Projet de Ville qui accompagne les allocataires du RSA dans un parcours d’insertion socioprofessionnelle pourra vous donner toutes les informations nécessaires à cette démarche et vous indiquer les prises en charge possibles (orientation sur un centre de formation, sur la Boutique de gestion pour les créateurs d’entreprises...).

L’information pourra être complétée par les partenaires du Projet de Ville et notamment Pôle Emploi, pour le cas où votre projet relèverait d’une prise en charge plus spécifique.

Projet de Ville RSA
30 rue des Cahouettes
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 68 68
Ouverture aux heures habituelles de la Mairie
(8h30-12h et 13h30 - 17h15 et vendredi 17h).

”

“ Bonjour. J’ai appris par l’une de mes connaissances qui est agent communal que le Maire avait organisé une grande réunion avec l’ensemble du personnel municipal, le 1^{er} septembre dernier. ”

En quoi celle-ci a-t-elle consisté ?

Il s’agissait d’une réunion de rentrée, interne à la Mairie, en présence de l’ensemble des services de la ville ainsi que des élus de la majorité. Cela fait plusieurs années que celle-ci a lieu à cette époque charnière de l’année.

Elle avait pour but, à l’instar des éditions précédentes, de remobiliser les agents communaux après les vacances estivales et à l’orée de la rentrée 2014-2015.

Après un discours du Maire, très déterminé à mobiliser les énergies au service des Nocéens, les élus, ainsi que les cadres de la Mairie ont effectué le bilan de l’année écoulée pour leur délégation ou service respectif, expliqué les mesures d’économies qu’ils devaient continuer à prendre, sans diminution des services rendus aux Nocéens.

Ils ont enfin fixé les objectifs de leurs délégations ou services pour l’année à venir.



”



"La Fauvette"
Informations
01 41 53 34 98

Programme Cinéma

Octobre 2014

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées - Salle classée Art et Essai - Label jeune public

Retrouvez-nous sur notre page Facebook à l'adresse suivante : www.facebook.com/Fauvette

Du mercredi 1^{er} au mardi 7 octobre

BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS

Film d'animation irlandais de Tomm Moore
Durée : 1h15 (2009) / À partir de 6 ans
C'est en Irlande au 9^{ème} siècle, dans l'abbaye fortifiée de Kells, que vit Brendan, un jeune moine de douze ans. Avec les autres frères, Brendan aide à la construction d'une enceinte pour protéger l'abbaye des assauts réguliers des vikings...

(...) Ce conte recèle des richesses visuelles - les dessins, d'inspiration celte, sont splendides - et thématiques (...) Merveilleux ! (Première)

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Samedi 14h15 - Dimanche 9h30 et 14h15



HIPPOCRATE

Comédie dramatique française de Thomas Lilti
Avec Vincent Lacoste, Reda Kateb...

Durée : 1h42 / Adultes et adolescents
Benjamin va devenir un grand médecin, il en est certain. Mais pour son premier stage d'interne dans le service de son père, rien ne se passe comme prévu. La pratique se révèle plus rude que la théorie.

"(...) cette comédie douce-amère nous plonge dans l'univers hospitalier avec un goût pour les ambiances contrastées, entre éclats de rire et moments d'émotion." (aVoir-aLire)

Mercredi 16h - Jeudi 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h - Dimanche 16h30 - Lundi 14h - Mardi 21h



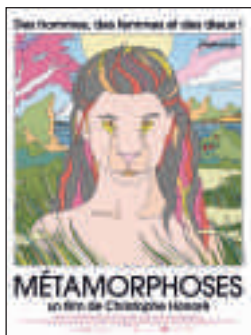
METAMORPHOSES*

Comédie dramatique française de Christophe Honoré

Avec Amira Akili, Sébastien Hirlé...
Durée : 1h42 / Adultes et adolescents
Devant son lycée, une fille se fait aborder par un garçon très beau mais étrange. Elle se laisse séduire par ses histoires. Des histoires sensuelles et merveilleuses où les dieux tombent amoureux de jeunes mortels. Le garçon propose à la fille de le suivre.

"(...) Christophe Honoré trousse une adaptation aussi enlevée qu'intelligente." (Transfuge)

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Vendredi 21h
Samedi 18h30 - Dimanche 11h30 - Lundi 16h15 - Mardi 14h



KUMBH MELA (version originale)

Documentaire indien de Pan Nalin

Durée : 1h55 / Tout public
Tous les 12 ans, 100 millions d'hindous se rassemblent sur les rives du Gange pour se baigner dans les eaux sacrées à la confluence de trois rivières dans le but de partager la même croyance...

"Pan Nalin offre une fabuleuse expérience cinématographique, dont on sort ému et ébloui." (Les Fiches du Cinéma)

Mercredi 18h15 - Samedi 16h - Lundi 21h



Du mercredi 8 au mardi 14 octobre

LE PROMENEUR D'OISEAU*

Film familial franco-chinois de Philippe Muyl

Avec Baotian Li, Yang Xin Yi...

Durée : 1h40 / À partir de 7 ans

Afin de tenir la promesse faite à sa femme, Zhigen, un vieux paysan chinois, décide de retourner dans son village natal pour y libérer son oiseau, unique compagnon de ses vieilles années. Il fera le voyage de Pékin à Yangshuo avec Renxing, sa petite-fille, jeune citadine gâtée, contrainte de partir avec lui...

"Une fable fraîche et sensible pour retrouver les chemins du cœur. La photographie lumineuse, l'exotisme léger, jamais touristique, font un paysage discrètement enchanté. C'est simple comme une source." (Figaroscope)

Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20 €) - Vendredi 21h
Samedi 14h et 18h45 - Dimanche 14h15 - Mardi 21h



GEMMA BOVERY

Comédie dramatique française d'Anne Fontaine

Avec Fabrice Luchini, Gemma Arterton...

Durée : 1h39 / Adultes et adolescents

Martin est un ex-bobo parisien reconverti plus ou moins volontairement en boulanger d'un village normand. De ses ambitions de jeunesse, il lui reste une forte capacité d'imagination, et une passion toujours vive pour la grande littérature, celle de Gustave Flaubert en particulier.

"Habilement scénarisé et mis en scène, 'Gemma Boverly' s'amuse avec le snobisme de ses personnages. Une réussite supplémentaire pour Anne Fontaine et l'une des meilleures comédies récentes du cinéma français." (Positif)

Mercredi 16h15 et 18h30 - Jeudi 21h - Vendredi 18h45
Samedi 21h - Dimanche 16h15 et 18h30 - Lundi 14h et 21h



LES RECETTES DU BONHEUR

(version originale)

Comédie dramatique américaine de Lasse Hallström

Avec Helen Mirren,

Om Puri, Charlotte Le Bon...

Durée : 2h03 / Tout public

Hassan Kadam a un don inné pour la cuisine : il possède ce que l'on pourrait appeler "le goût absolu"... Après avoir quitté leur Inde natale, Hassan et sa famille, sous la conduite du père, s'installent dans le sud de la France, dans le paisible petit village de Saint-Antonin-Noble-Val.

"Une comédie dramatique pleine de saveurs." (Les Fiches du Cinéma)

Mercredi 21h - Jeudi 18h15
Samedi 16h15 - Dimanche 21h - Lundi 16h - Mardi 14h



* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances entre 18h et 19h, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

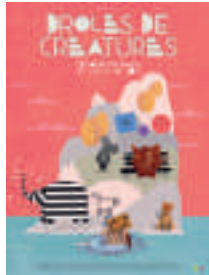
ABONNEMENT 19,50 € Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € - Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 15 au mardi 21 octobre

DRÔLES DE CREATURES

Courts métrages d'animation
Durée : 37' / À partir de 2 ans

Un programme de 7 courts métrages : Des éléphants pas comme les autres, Dip Dap et le petit fantôme, L'éléphante qui ne voulait plus ressembler à un éléphant, L'octogone qui n'était ni rond ni carré, Le chien qui était aussi un chat, Le petit squelette, Le chien qui était copain avec sa queue.



**Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 € ; autres séances : 3,90 €) et 15h30 - Samedi 16h30 et 17h30
Dimanche 16h30 et 17h30 - Lundi 16h30**

BON RÉTABLISSEMENT !

Comédie française de Jean Becker
Avec Gérard Lanvin, Jean-Pierre Darroussin...

Durée : 1h21 / *Tout public*
Suite à un accident, Pierre, la soixantaine, se retrouve cloué au lit avec une jambe dans le plâtre. Misanthrope au caractère bien trempé rêvant de silence et de solitude, voilà que le monde s'invite à son chevet.



**Mercredi 16h30 - Jeudi 19h - Vendredi 19h
Samedi 21h - Dimanche 14h30 et 18h45
Lundi 14h - Mardi 21h**

SIN CITY : J'AI TUE POUR ELLE*

(2D et 3D) (Version originale)

Film d'action américain de Frank Miller et Robert Rodriguez
Avec Mickey Rourke...

Durée : 1h42 / *Adultes et adolescents*
Dans une ville où la justice est impuissante, les plus désespérés réclament vengeance, et les criminels les plus impitoyables sont poursuivis par des milices. Marv se demande comment il a fait pour échouer au milieu d'un tas de cadavres...

"(...) la mise en scène retrouve la splendeur perdue du premier film et déploie quelques visions étincelantes." (Les cahiers du Cinéma)



**Mercredi 18h30 (3D) et 21h - Vendredi 21h - Samedi 14h15 (3D)
Dimanche 21h - Lundi 21h (3D) - Mardi 14h**

CINÉ-CLUB :

JOHNNY S'EN VA T-EN GUERRE (version originale)

Drame américain de Dalton Trumbo
Avec Timothy Bottoms...
(1973 - Copie restaurée)

Durée : 1h50 / *Interdit aux moins de 12 ans*
Durant la Première Guerre mondiale, un jeune soldat est blessé par une mine : il a perdu ses bras, ses jambes et toute une partie de son visage. Il ne peut ni parler, ni entendre, ni sentir mais reste conscient. Dans la chambre d'un hôpital, il tente de communiquer et se souvient de son histoire.



**Jeudi 21h : Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Film présenté par Cécile Tourneur, docteur en Esthétique, Sciences et Technologies du Cinéma et de l'Audiovisuel, à l'Université Paris 8.
Samedi 18h30 - Mardi 16h15**

Du mercredi 22 au mardi 28 octobre

LE CARNAVAL DE LA PETITE TAUPE

Courts métrages d'animation tchèques de Zdenek Miler

Durée : 40' / À partir de 2 ans

La joyeuse petite taupe revient dans des épisodes inédits au cinéma. Sa curiosité et sa malice l'entraînent une nouvelle fois dans des aventures burlesques et attendrissantes qui feront le bonheur des plus petits spectateurs !



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 € ; autres séances : 3,90 €) - Jeudi 16h30 - Vendredi 17h - Samedi 16h45

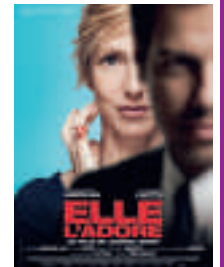
**Dimanche 14h (Ciné-goûter avec une animation. Réservation indispensable à la caisse du cinéma ou au 01 43 00 11 38 avant le 25/10 à 16h)
Lundi 16h30 - Mardi 17h**

ELLE L'ADORE*

Comédie policière française de Jeanne Herry
Avec Sandrine Kiberlain, Laurent Lafitte...

Durée : 1h45 / *Tout public*

Muriel est esthéticienne. Elle est bavarde, un peu menteuse, elle aime raconter des histoires souvent farfelues. Depuis 20 ans, Muriel est aussi la première fan du chanteur à succès Vincent Lacroix. Avec ses chansons et ses concerts, il occupe presque toute sa vie. Lorsqu'une nuit Vincent, son idole, sonne à la porte de Muriel, sa vie bascule. Elle est entraînée dans une histoire qu'elle n'aurait pas osé inventer.



**Mercredi 15h15 - Jeudi 14h15 et 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h - Dimanche 16h - Lundi 14h - Mardi 21h**

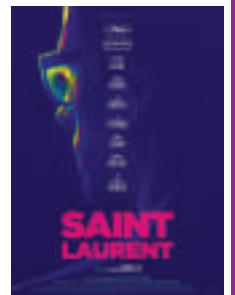
SAINT LAURENT

Biopic français de Bertrand Bonello
Avec Gaspard Ulliel, Jérémie Renier...

Durée : 2h30 / *Adultes et adolescents*

Inspiré de la vie du grand couturier Yves Saint Laurent, notamment pendant la période 1965/1976 au cours de laquelle la maison Saint Laurent connaît sa fulgurante ascension.

"Voilà un biopic avec 0% de conventions, tout en trouvailles, en expériences, en fulgurances. Un film d'artiste sur un artiste." (Télérama)



**Mercredi 20h30 - Jeudi 17h45 - Vendredi 14h
Samedi 18h - Dimanche 21h - Mardi 14h**

GET ON UP (version originale)

Film musical américain de Tate Taylor
Avec Chadwick Boseman, Nelsan Ellis...

Durée : 2h20 / *Tout public*

L'ascension fulgurante du chanteur américain James Brown, élevé dans l'extrême pauvreté et devenu le parrain de la soul.

"(...) La sensibilité et l'humour qui s'en dégagent permettront de passer un bon moment de cinéma tout en musique." (Cinéfilic)



**Mercredi 17h30 - Vendredi 21h - Samedi 14h
Dimanche 18h15 - Lundi 21h**

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

SOIRÉE DANCEFLOOR

14-18 ans

Samedi 4 octobre 2014
de 20h à 1h du mat'

RÉSERVÉE AUX NOCÉENS

SALLE DES FÊTES - 11 avenue du Maréchal Foch - Neully-Plaisance

Prévente : 4€ Vente sur place : 10€

Tenue correcte exigée

Carte d'identité et autorisation parentale exigées à l'entrée

Renseignements et inscriptions sur www.mairie-neullyplaisance.com
ou à l'accueil de la Mairie

